



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 25 OCTOBRE 2025 EN PRESENTIEL ET PAR VISIOCONFÉRENCE

PROCÈS-VERBAL

Présents sur le plateau de l'Astragale

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,
Monsieur Jean-François GONDELLIER, Président délégué de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,
Monsieur Thierry CORROYER, Secrétaire Général de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Clubs régionaux en présentiel :

A. S. JURA DOLOIS FOOTBALL, A.S. BAVILLIERS, A. S. BEAUNOISE, A.L.C. LONGVIC, A.S. DU CHATEAU DE JOUX, A.S. GARCHIZY, A.S. GENLIS, A.S. GEVREY CHAMBERTIN, A.S. MELISEY ST BARTHELEMY, A.S. QUETIGNY, A.S. ST APOLLINAIRE, A.S.U.J.L. ST JEAN DE LOSNE, AS MEZIRE FESCHES LE CHATEL, ASS. SPORTIVE GUERIGNY URZY SECTION FOOTBALL, BESANCON ACADEMIE FUTSAL, BESSONCOURT ROPPE C. LARIVIERE, BRESSE JURA FOOT, C.S. SANVIGNES LES MINES, CERC.LAIQ. MARSANNAY, COSNE U.C.S. FOOTBALL, DIJON F. COTE D'OR, DIJON UNIVERSITE, F.C ROCHEFORT ATHLETIC, F.C. RIVIERES 70, F.C. BART, FC SENNECE LES MACON, F.C. SENS, F.C. SOCHAUX MONTBELIARD, FONTAINE LES DIJON F.C., FUTSAL CLUB DE FUANS, FUTSAL DIJON METROPOLE, IS-SELONGEY FOOTBALL, JURA SUD FOOT, PARON F. C., POLIGNY GRIMONT FC, R.C. LONS LE SAUNIER, RACING BESANCON, RACING CLUB BRESSE SUD, TRIANGLE D'OR JURA FOOT, U.S. CHEMINOT DE PARAY FOOT, U.S. CHEMINOTS DIJONNAIS, U.S. CLUNY FOOTBALL., U.S. COTEAUX DE SEILLE, U.S. JOIGNY, U.S. LES FINS, U.S. ST VIT, UNION CHATILLONNAISE COTE D'OR FOOTBALL,

Clubs régionaux en visioconférence :

A. CHALONNAISE F., A. FOOT AUDEUX PELOUSEY POUILLEY-LES-VIGNES, A. S. MELLECEY MERCUREY, A.J. AUXERRE, A.S. AUDINCOURT, A.S. BAUME LES DAMES, A.S. CHATENOY LE ROYAL, A.S. CLAMECYCOISE, A.S. DANJOUTIN ANDELNANS MEROUX, A.S. DE GURGY, A.S. BELFORT SUD, A.S. DE CHEVREMONT, A.S. DE SORNAY, A.S. D'ORNANS, A.S. LA CHAPELLE DE GUINCHAY, A.S. LEVIER, A.S. MAGNY, A.S. PERROUSIENNE, A.S. SAONE MAMIROLLE, A.S.A. VAUZELLES, AM. FRANCO PORTUGAISE DE SENS, AMICALE DES JEUNES MAHORAIS DE BESANCON, ARCADE FOOT - PAYS LUNETIER, ASM BELFORTAINE FC, ASPTT DIJON, AVALLON FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE, BESANCON FOOTBALL, C.A. DE PONTARLIER, C.C.S. VAL D'AMOUR, C.S. DE FRASNE, CHEVIGNY SAINT SAUVEUR FOOTBALL, DIGOIN FOOTBALL CLUB ASSOCIATION, E.S. APOIGNY, ENT. FAUVERNEY ROUVRES BRETENIER, ENT. ROCHE NOVILLARS, ENT.F. VILLAGES, ENT.S. PAYS MAICHOIS, ET. MARNAYSIIENNE, ET.S. DE DOUBS, ET.S. EXINCOURT TAILLECOURT, F. C. GRAND BESANCON, F. REUNIS DE ST MARCEL, F.C. CANTONAL LA JOUX NOZERROY, F.C. CHALON, F.C. CHAMPAGNOLE, F.C. DE MONTFAUCON-MORRE-GENNES, F.C. DU PAYS MINIER, F.C. GRANDVILLARS, F.C. GUEUGNONNAIS, F.C. MACORNAY VAL DE SORNE, F.C. MONTCEAU BOURGOGNE, F.C. NEVERS, F.C. NOIDANAIS, F.C. VALDAHON VERCEL, FC 3 CANTONS, FC MORTEAU-MONTLEBON, FC VILLARS L'ISLE SAINT MAURICE BLUSSANS, FOOTBALL CLUB DE VESOUL, FOOTBALL

CLUB DECIZE, FUTSAL CLUB DIJON CLÉNAY, HERICOURT HAUTE LIZAINE, J. OUVRIERE DU CREUSOT, J.S. LURONNES, JURA NORD FOOT, LOUHANS CUISEUX FOOTBALL CLUB, MACON 71, O. DE MONTMOROT, R.C. NEVERS-CHALLUY SERMOISE, RIOZ FOOTBALL CLUB, S. REUNIS CLAYETTOIS, SPORTING FUTSAL BESANCON, ST LOUP CORBENAY MAGNONCOURT, STADE AUXERROIS, TEAM MONTCEAU FOOT, TILLES FOOTBALL CLUB, U. FRATERNELLE MACHINOISE, U.S. CHATENOIS LES FORGES, U.S. DE CERISIERS, U.S. DE COULANGES LES NEVERS, U.S. DE SOCHAUX, U.S. DE VARENNES, U.S. DES ECORCES, U.S. LARIANS ET MUNANS, U.S. PONT DE ROIDE VERMONDANS, U.S. ST SERNINOISE, UNION DU FOOTBALL TONNERROIS

Clubs régionaux absents :

AM.S.U. CHEMINOTE DE MIGENNES, DYNAMO FOOTBALL CLUB, ENTENTE FLORENTINOISE FOOTBALL CLUB, F. C. NEVERS BANLAY, F.C. SELONCOURT, LA J. SENONAISE, JURA LACS F., MACON FOOTBALL CLUB, MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB, S. GX HERICOURT, U. S. BOURBON LANCY FPT FOOTBALL, U.S. RIGNY S/ARROUX, U.S. SENNECEY LE GRAND CANTON

Clubs District en présentiel :

A. C. TURQUE DE MACON, A.S. BLIGNY S/OUCHE, A.S. DE MOISSEY, A.S. DE POUILLY EN AUXOIS, A.S. DEPARTEMENTALE DES D.O.M., A.S. MONTBARREY, A.S. PRESENTEVILLERS STE MARIE, A.S. TIL CHATEL, AFRIQUE F. DIJONNAIS, AM. S. DES POUSSOTS DIJON, ASSOCIATION SPORTIVE ESSERTENNE, C.S. AUXONNAIS, C.S. CORBIGEOIS, CERCLE FOOTBALL TALANT, F.C. DE LA ROCHE VINEUSE, F.C. DU PLATEAU, F.C. MIREBELLOIS PONTAILLER LAMARCHE, F.C. VINGEANNE, FOOTBALL CLUB DES 2 CÔTES, FOOTBALL CLUB NEUILLY-CRIMOLOIS SENNECEY, FOOTBALL CLUB VETERANS BESSEY, FOY.RUR. ST MAUR, INTERCOM STE S. PLEURE, INTERCOMMUNAL S. BRESSE NORD, JEUNES DIJON FOOT, JURA STAD' F.C., ONZE ST CLEMENT, PROMO SPORT DOLE CRISSEY, PUMAS FOOTBALL CLUB, RUFFEY STE MARIE FOOTBALL CLUB, U. S. DE CROTENAY COMBE D'AIN, U. S. GIVRY SAINT DESERT, U.S. LUZYCOISE, U.S. MAREY CUSSEY, U.S. MOULINOISE, U.S. RIGNY, U.S. TOUCYCOISE, U.S. VILLERS LES POTS,

Clubs District en visioconférence :

A. ANIMATION C.S. DE CHENY, A. CHALONNAISE F., A. GRESILLES F.C. DIJON, A. A. S. CHASSY MARLY OUDRY, A. S. DE LA FONTAINE D'OUCHE, A.S. PLATEAU DE LA BARECHE, A.F.C. CHAMPIGNY S/YONNE, A.F.C. MOROGES, A.S. CERNANS, A.S. CHEMINOTS CHAGNOTINS, A.S. CONDAL DOMMARTIN LES CUIS., A.S. DAMBELIN, A.S. DE CHARRIN, A.S. DE CHOISEY, A.S. DE LONGCHAMP, A.S. DE NEY, A.S. DE SERGINES, A.S. DE VARENNES LE GRAND, A.S. ESSERT, A.S. FEULE SOLEMONT, A.S. FONTAINE LES LUXEUIL, A.S. FOUCHERANS, A.S. FRAMBOUHANS, A.S. GENEVREY, A.S. MAGNY VERNOIS, A.S. MONT D'USIERS, A.S. MONTCEAUX L'ETOILE, A.S. MONTOISE, A.S. NORD TERRITOIRE, A.S. PERRIGNY LES DIJON, A.S. PIERREFONTAINE ET LAVIRON, A.S. POUILLY S/LOIRE, A.S. PRECYLIENNE, A.S. SAGY, A.S. ST AGNAN, A.S. ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS, A.S. ST VINCENT BRAGNY, A.S. VENDENESSOISE/ARROUX, A.S.L. DE ST PERE, ACADEMIE DU FOOTBALL CHALON SUR SAONE, AILLANT SP., AISEREY IZEURE FOOTBALL CLUB, ALL.S. COURSON, AM. BELFORTAINE DES CHEMINOTS, AM.S. INTERC. DE LA VOUGE, AMICALE LAIQUE SPORT. CULT. MONTIGNY AUX AMOGNES, AS ORCHAMPS - VAL DE VENNES, ASQUINS-MONTILLOT FOOTBALL CLUB, ASS. FUTSAL LES OLIVIERIERS, ASSOCIATION DES JEUNES DE SAINT-FORGEOT, ASSOCIATION JEUNESSE NEUVY SAUTOURIENNE, ASSOCIATION SPORTIVE DIJON SUD, ASSOCIATION SPORTIVE ROUGEGOUTTE-CHAUX, ASSOCIATION SPORTIVE SAINT AUBIN, AUXERRE SPORTS CITOYEN A.S.C., AV.S. FOURCHAMBAULT, AV.S. NEUVYSOIS, C. LEO LAGRANGE D'ECHENON, C.AV. ST GEORGES, C.I.E. IMPHY, C.S. CHANTENOIS, C.S. DE MERVANS, C.S. DE PASSENNANS C.S. DE VIRY, C.S. DU BAZOIS, C.S. ORION, C.S. TRAMAYES, CERC.S. LAIQ. CHENOVE, CHAULGNES F. C., DUN SORNIN CHAUFFAILLES BRIONNAIS, DINAMO DIJON, E.S. LES SAPINS, E.S. TOULONNAISE, ENSEMBLE ANTULLY SAINT EMILAND AUXY, ENT. HAUTE VALLEE DU SEREIN, ENT. LE CHATELEU, ENT. NOMMAY VIEUX CHARMONT, ENT. S. RAVILLOLES LES CROZETS, ENT. S. DE VINNEUF COURLON, ENT. S. SAUGETTE *ENTREROCHES*, ENT. SUD REVERMONT COUS. ST AMOU, ENT.CHATEL GERARD ET DU NUCERIEN, ENT.S. DANNEMARIE, ENT.S. DRUY BEARD, ENT.S. INTER VILLAGE ST SEROTIN, ENT.S. SAINT SAUVEUR MOUTIERS, ENT.S. ST GMAIN DU PLAIN BAUDRIE, ES EPERVANS/OUROUX, ES LA JEANNE D'ARC MYON-CHAY INTERCOMMUNAL, ESP.S. DE NAISEY, ESPERANCE ARC GRAY, ESPERANCE DU VANNON MEMBREY, ET. S. DONZIAISE SECTION FOOT, ET. SAUGETTE LA CHAUX DE GILLEY, ET. SUD NIVERNAISE, ET.S. DE CHAMPIGNELLES, ET.S. DE CHARQUEMONT ETOILE SPORTIVE ET ATHLETIQUE DU BREUIL, F. C. ALLIGNY / ST AMAND EN PUISAYE, F. C. DE CHEVANNES, F. C. AMANCE CORRE ET POLAINCOURT, F. C. DE ST JULIEN DU SAULT, F. C. QUARRE ST GERMAIN, F. C. DE SOMBERNON GISSEY, F. C. LA GOURGEONNE, F. C. SAULON CORCELLES, F.C. ALLENJOIE, F.C. BOIS DU VERNE, F.C. BREUCHES, F.C. BRIENON, F.C. CHEU, F.C. CHATEAU CHINON ARLEUF, F.C. COULANGES LA VINEUSE, F.C. COURLAOUX VALSAORNE, F.C. DE CHAMPS, F.C. DE COLOMBE, F.C. DE MARMAGNE, F.C. DE MONETEAU, F.C. DE MOUCHARD ARC ET SENANS, F.C. D'ETUPES, F.C. DIGES-POURRAIN, F.C. DOMPIERRE MATOUR, F.C. D'UXEAU, F.C. EMAGNY PIN, F.C. GEVRY, F.C. FONTAINE LA GAILLARDE, F.C. HAUTE VALLEE DE L'OGNON, F.C. IGEEN, F.C. LE RUSSEY, F.C. LES VELLS, F.C. MAGNIEN, F.C. MASSIF

HAUT DOUBS, F.C. MONTS DE GY, F.C. PETITE-MONTAGNE, F.C. PLAIMBOIS DU MIROIR, F.C. SOING, F.C. VAL DE LOUE, , F.E.P. AUTREY LES GRAY, F.R. ARCHELANGE GREDISANS MENOTE, FC BOSNA BESANCON, FC CHATILLON DEVECEY, FFM LA ROMAINE F.C., FOOTBALL CLUB ARLAY, FOOTBALL CLUB BRENNE-ORAIN, FOOTBALL CLUB CHARNY SECTION FOOTBALL USCOP, FOOTBALL CLUB CUISEAU VARENNES, FOOTBALL CLUB SUARCE, FOOTBALL CLUB DU PREMIER PLATEAU, FOOTBALL CLUB HAUT JURA, FOY.RUR. DE RAHON, FOY.RUR. DE TANLAY, FOY.LEO LAGRANGE GERGY VERJUX, FOY.RUR.EDUC.POP. LUTHENAY, FUTSAL BASSIN MINIER, FUTSAL CLUB MONTCEAU, HERIMONCOURT ABBEVILLERS VANDONCOURT F.C., HLS FOOTBALL, INDEPENDANTE S. DE ST USUGE, J. FOOTBALLEURS PALINGEOIS, J.S. ABERGEMENT STE COLOMBE, J.S. CRECHOISE, J.S. DE SIMARD, J.S. DE ST REVERIEN, J.S. MONTCHANIN ODRA, J.S. TANNAY, JONCY SALORNAY VAL DE GUYE, LA CELLE ST CYR FC, M.J. DE JASNEY, MUNICIPALUX DE DIJON, NARCY F. C., O. COURCELLES LES MONTBELIARD, O. DE MERCEUIL, O. SAINT MARTIN D'HEUILLE, OFFEMONT A. S., OLYMPIQUE DE CHAIGNAY, OPPOSITION DIJON FUTSAL, R.C. BOURGUIGNON, RACING CLUB ANGILLON, RACING CLUB SAONOIS, S. REUNIS VILLARS SS/DAMPJOUX, S.C. CHATEAURENAUD, S.C. JUSSEY, S.C. D'ETANG ARROUX, S.C. MALAY LE GRAND, S.C.M. VALDOIE, SC MONTBELIARD, SPORTING CLUB AUTUN, SPORTING CLUB BESANÇON, SASSENAY VIREY LESSARD FRAGNES, SPORTING CLUB GRON VERON, ST FARGEAU S.F., ST VALLIER SP., STE S. ST SAULGEOISE, SUD FOOT 71, THISE CHALEZEULE F.C., TOUILLON F. C., U. OUVRIER ET PAYSANNE MATHAY, U. S. RAVIERES FOOTBALL, U. S. REVERMONTAISE, U.F.C. DE L OUCHE U.S. ARCEY, U.S. AVANNE, U.S. BAVANS, U.S. BRAZEY EN PLAINE F., U.S. BUXYNOISE, U.S. CHANITOISE, U.S. CRISSOTINE, U.S. DE CHAPELLE VOLAND, U.S. DE MEURSAULT, U.S. DE ST BONNET LA GUICHE, U.S. FRANCHEVELLE, U.S. FROTEY, U.S. GILLYSOISE, U.S. LES FONTENELLES, U.S. LES QUATRE MONTS, U.S. LESSARD EN BRESSE, U.S. NOLAYTOISE, U.S. PERRIGNY CONLIEGE, U.S. SAN-MARTINOISE, U.S. ROCHES-LES-BLAMONT, U.S. SEMUR EN AUXOIS EPOISSES, U.S. SOUS ROCHES VALENTIGNEY, U.S. ST GERMAIN DU BOIS, U.S. ST HIPPOLYTE, U.S. ST MARTIN SENOZAN, U.S. ST PIERROISE, U.S. TROIS MONTS, U.S. VAL DE PESMES, U.S. VARENNE-SAINT YAN, UNION CHARBUY FLEURY LA VALLEE, UNION SPORTIVE CASTELNEUVIENNE, UNION SPORTIVE DE CHAROLLES, UNION SPORTIVE DOUBS SUD, UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE SASSENAY, UNION SPORTIVE RULLY FONTAINES, UNION SPORTIVE VERGIGNY SAINT FLORENTIN PORTUGAIS, USC FRANCO PORTUGAISE GARCHIZY, VAL DE NORGE F.C., VALLEE DU BREUCHIN FC, VESOUL RACING CLUB FOOTBALL, VIRE LUGNY HAUT MACONNAIS.

Clubs District absents :

A. C. S. PORTUGAISE D AUDINCOURT, A. DES ROSOIRS AUXERRE, A. FOOTBALL CLUB BALZAC, A. J. SACRIBAIN LERY, A. S. BESANCON ESPERANCE F., A. S. C. DE MONTBELIARD, , A. S. DAMPIERRE S/ LINOTTE, A.S. FOOTBALL CLUB DE BELFORT, A. S. JEUNESSE TORCEEENNE, A. S. VILLERSEXEL ESPRELS, A. TRAVAILLEURS TURCS PONTARLIER, A.S. AROMAS, A.S. AVOUDREY, A.S. BAULAY, A.S. BREUREY LES FAVERNEY, A.S. CESSY S/TILLE, A.S. CHABLISIENNE, A.S. CIRY LE NOBLE, A.S. COURTEFONTAINE LES PLAINS, A.S. DE BEURE, A.S. DE MOUTHE, A.S. DE SERVANCE/TERNUAY, A.S. DE VALENTIGNEY, A.S. VENDENESSE LES CHAROLLES, A.S. DE VENOY, A.S. ETALANS VERNIERFONTAINE, , A.S. EVETTE SALBERT, A.S. FEMININE VALENTIGNEY, A.S. FOUGEROLLAISE, A.S. GUYANS VENNES, A.S. LACANCHE, A.S. LES ORCHAMPS BESANCON, A.S. NOEL CERNEUX CHENALOTTE, A.S. SAINTE SUZANNE, A.S. DE SEURRE, A.S. SOUVANS NEVY, A.S. ST BENIN, A.S. ST ELOI, A.S. ST LEGER S/DHEUNE, A.S. TALMAY, A.S. TOURNUSIENNE, A.S. VARZYCOISE, A.S.C. AUTO PEUGEOT MONTBELIARD, A.S.C. CONSEIL GENERAL YONNE, A.S.C. DE MANLAY, A.S.C. DE PLOMBIERES, A.S.C. DE VELOTTE BESANCON, A.S.F.C. DAIX, ABC FOOT AMANCEY BOLANDOZ CHANTRANS, AGGLOMERATION OLYMPIQUE VESOUL, AIGREMONT MONTOILLE F.C, ALL.S. ST BRIS LE VINEUX, AM.S. ST SEINOISE, AM.S. VAUX LES ST CLAUDE, AM.S.L. DE LUX, , AMICALE SPORTIVE IGORNAY, ARCHE FC, AS DU HAUT LISON, ASCP FOOTBALL, ASPTT BELFORT, ASSOCIATION AMICALE FRANCO MAROCAINE VESOUL, ASSOCIATION FRANCO-TURQUE D'AUXERRE, A.S. GUYANS VENNES, A.S. LACANCHE, A.S. LES ORCHAMPS BESANCON, ASSOCIATION SPORTIVE COSSAYE, ASSOCIATION SPORTIVE DE LAROCHE FOOTBALL, ASSOCIATION SPORTIVE DE MONTANDON, ASSOCIATION SPORTIVE FRANGY, AV.S. DU SEREIN, BEAUREPAIRE U.S.B., BELFORT FUTSAL SA CLUB, BELLEHERBE NCEY FOOT, C.S. BEAUCOURT, CENTRE COTE D'OR FOOT, CHAMPFORGEUIL F.C CHARMOY F.C., CONCORDE ROUGEMONT, DAMPIERRE F., DIJON U. LUSO FRANCAISE EUROPEEN, E.S. LES FONGES, ENT. S. MORVANDELLE, ENT.J.S. EPINACOISE, ENT.S. BRANGEOISE, ENT.S. BRETONVILLERS CHARMOILLE, ENT.S. DE TREVILLERS-THIEBOUHANS, ENT.S. DU VAL D'OURCE, ENT.S. TART LE HAUT VARANGES, ENT.SP. VAUFREY, ENTENTE SPORTIVE MONTPONNAISE, ESP. DES AUXON MISEREY, ESPE. DES MONTS DE VILLERS, ET.S. DE POUILLOUX, ET.S. DE SIROD, ET.S. D'HERY, ETOILE SPORTIVE DE CHALMOUX, EV. DE DEMIGNY, F. C. CREPAND, F. C. DE LA JEUNESSE MAHORAISE, F. C. DU GATINAIS EN BOURGOGNE, F. C. ORCHAMPS OP, F. C. SEPTMONCEL, F. C. SUD LOIRE ALLIER 09 , F. CHAMPDOTRE LONGEAULT ASSOCIATION, F.C. AIGLEPIERRE, F.C. BETHONCOURT, F.C. CHARETTE, F.C. CLERVAL/ANTEUIL, F.C. DE BOUROGNE, F.C. DE CLESSE, F.C. DE FENAY, F.C. DE GRAND CHARMONT, F.C. DE MOLAY, F.C. DE ST REMY LES MONTBARD, F.C. DE VITRY EN CHAROLLAIS, F.C. DES FORGES D'AUDINCOURT, F.C. FAVERNEY, F.C. GIRO LEPUIX, F.C. GOUX LES DAMBELIN, F.C. LAC REMORAY VAUX,

F.C. MAGNY S/TILLE, F.C. MONTREUX CHATEAU, F.C. MOUX, F.C. PLAINE 39, F.C. REMY, F.C. ST EUPHRONE, F.C. VERDUNOIS FLAMBOYANTS FOOTBALL CHALONNAIS, FOOTBALL CLUB IMPHYCOIS, FOOTBALL CLUB LIEVREMONT-ARCON, FOOTBALL CLUB MONT NOIR, FOOTBALL CLUB PAYS DE LUXEUIL, FOOTBALL CLUB PONT DE LA PYLE, FOOTBALL CLUB SEVEUX MOTEY, FOOTBALL CLUB TILLENAY, FOOTBALL CLUB VAL DE SAONE, FOOTBALL DES CANTONS AIGNAY BAIGNEUX, FOOTBALL FEMININ VALLEE DE L'OGNON, FOY.J.EDUC.POP. FLOGNY LA CHAPEL, FUTSAL LOISIR BUXYNOIS, GALLIA C. BEAUFORT, GENELARD PERRECY F. C., GRANDVAUX FOOT, GRURY ISSY FOOT, HERICOURT CITY, J. S. MACONNAISE, J.S. BRASSICOISE, J.S. D'ANDRYES, J.S. DE MARZY, J.S. DE VESCEMONT, J.S. FALCONIENNES, JURISTES ASSOCIES F.C. DIJON, LA GROSBOISIENNE, LE REVEIL DE CONFLANS, LES GACHERES F. C. GUEUGNON, MONTBARD VENAREY FOOTBALL, MONTCENIS F.C., NOUVELLE ETOILE COLOMBINE, , PERSEVERANTE PONTOISE, R. C. GUERREAU LA MOTTE, R.C. ENTRAINS S/NOHAIN, R.C. FLACE MACON, R.C. VOUEJAUCOURT, R.C.F. DE ST CLAUDE, S. C. PLANOISE, S. REUNIS DELLE, S.C. LURE, S.C. VILLERS LE LAC, S.C. VITTELIEN, SPORTING CLUB SENONAI, U. DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE L'YONNE, U. S. BLANZYNOISE FOOT, U. S. LAVERON, U. S. LORMOISE, U.S. ARBOUANS, U.S. CANTON DE MONTIGNY SUR AUBE, U.S. CERCYCOISE, U.S. CHARITOISE, U.S. DE SAUVIGNY LES BOIS, U.S. DE SEIGNELAY, U.S. DES PRES DE VAUX BESANCON, U.S. DIONYSIENNE ST DENIS L/SENS, U.S. FONTAIN, U.S. PASSAVANT, U.S. SAVIGNY LES BEAUNE, U.S. VERMENTONNAISE, U.S.C. DE SERMAMAGNY, URBAN GRAY 70, VAILLANTE PREMERY FOOTBALL CLUB, VAL DE CUISANCE LA FERTE, VIGNERONNE S. ROMANECHOISE.

Pour le Conseil d'Administration

Présents

Chakib AOUIDAT – Christophe BIDAL – Clément BRUOT – Christophe CAILLIET – Régis CHAMPET – Marylin GRANDVOINET – Mohamed MBITEL – Laurent MOINET – Christophe NOGUES – Joëlle PARISOT – Bernard PAUTONNIER - Philippe PRUDHON - Daniel ROLET – Emmanuel SAILLARD – Jérôme THIBERT – Françoise VALLET – Didier VINCENT – Nicolas VUILLEMIN – Christian WALGENWITZ – Thierry WANIART - Haithem ZAIED

Excusés

Antoine DE PANDIS – Marie FALQHERHO – Laurent KLIMCZAK - Christian RENIER

Absents

Fabien BAUMANN – Mohammed EL OUAZANNI

ORDRE DU JOUR

01. Quorum et ouverture de l'Assemblée
02. Mot d'accueil du Président Daniel FONTENIAUD
03. Vote Test
04. Modification et vote de l'Article 12.2 des Statuts de la Ligue
05. Intervention du Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Électorales
06. Élection de la Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales /Proclamation des résultats
07. Election président des clubs nationaux / Proclamation du résultat
08. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23.06.2025
09. Présentation et Approbation du Rapport d'Activité 2024/2025
10. Présentation partenaire IDVERDE - Vidéo
11. Présentation plan action engagement
12. Présentation et intervention de Mr PEUTOT Hervé - BONGLET
13. Présentation La Ligue de Demain
14. Rapport Financier : compte-rendu financier au 30 juin 2025
15. Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2024/2025
16. Approbation des Comptes 2024/2025 et affectation du résultat
17. Information des modifications réglementaires AG FFF du 14 juin 2025 : Ententes et groupements de clubs de jeunes
18. Intervention des personnalités invitées
19. Mot de clôture du Président

1. 01. QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR DANIEL FONTENIAUD, PRESIDENT DE LA LIGUE

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Tout le monde n'a pas encore voté. Essayez de voter, cela permettra de tester, de s'assurer que vous êtes présents, et qu'il n'y a pas de souci avec l'outil du vote.

Pour les représentants de club en présentiel ayant un pouvoir, n'oubliez pas de faire un deuxième vote pour le pouvoir.

Les résultats du vote test vont s'afficher. Visiblement, le vote test s'est très bien passé à 99%. Voilà déjà une bonne nouvelle, l'outil a l'air de fonctionner et je m'en réjouis.

Le QUORUM est :

346 représentants des Clubs Régionaux et des Clubs de Districts sur 615 inscrits : 56,26 %

Représentant 4 666 voix sur 6.973 voix au total : 66,92 %

Nous avons le quorum pour l'Assemblée Générale ordinaire, mais également pour l'Assemblée Générale extraordinaire.

2. 02. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DANIEL FONTENIAUD

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Aussi je vous propose d'ouvrir cette Assemblée Générale d'octobre 2025.

Je vais aller de ce pas au pupitre pour le mot d'accueil du Président et ouvrir l'Assemblée.

M. le directeur de la DRAGES, Laurent POTTIER, qui est le nouveau directeur, devrait nous rejoindre dans la matinée.

Madame la Présidente du CROSS, chère Chrystel, merci de ta présence.

Le Conseil Régional Hicham BOUJLILAT, Vice-Président au sport, est excusé ce matin.

Nous accueillons également Georges MEZUY, qui représente à la fois Mme le Maire de DIJON et M. le Président de La Métropole, qui est Conseiller Municipal Délégué aux Sports et Conseiller Métropolitain, les représentants des partenaires, Mme la Présidente et M. les Présidents de District, Mmes. et M. les membres du Conseil d'Administration et bénévoles de commission, qui sont pour un certain nombre en visioconférence. Et puis, bien sûr, M. les représentants des clubs de ligue et de district. Et vous êtes très nombreux ce matin et on s'en réjouit, que vous soyez présents à l'Astragale ou en visioconférence.

Bonjour ou bonsoir à toutes et à tous.

J'espère sincèrement que vous et vos proches allez bien et vous portez bien. C'est toujours vraiment un réel plaisir de vous accueillir et de se retrouver, surtout pour cette assemblée annuelle statutaire, qui est un moment privilégié pour dresser ensemble le bilan de la saison écoulée à travers notre rapport d'activité et nos comptes financiers.

Comme chaque année, malheureusement, notre football régional a perdu certains de ses membres et je vous invite donc à observer quelques instants de recueillement en leur mémoire.

Merci beaucoup pour eux.

Le rapport d'activité 24-25 va vous être présenté par notre secrétaire général Thierry CORROYER, je n'entrerai donc pas dans les détails, mais je souhaite revenir sur la mise en œuvre de notre projet un an après l'Assemblée électorale autour de trois axes.

Les finances, bien sûr, vous vous en doutez, l'engagement et le service au club et la formation.

Il y a un an, nous étions à Dole, pesaient des incertitudes sur notre ligue, notamment sur le plan financier.

J'avais alors proposé un projet et pris des engagements. Nous avons agi vite, très vite pour le rendre opérationnel, en mettant en œuvre des actions concrètes pour redresser la situation de la ligue, la situation financière. J'avais promis que nous respecterions le budget voté en juin 2024 et également de vous présenter un plan à trois ans.

Jean-François GONDELLIER vous détaillera les résultats tout à l'heure, mais je peux déjà vous confirmer que nous avons dépassé nos objectifs au niveau du respect du budget. Et le plan triennal présenté en juin nous permettra de retrouver une situation financière saine et des marges de manoeuvre à l'horizon de ces trois ans. Mais bien évidemment, la vigilance reste de mise, même si nous sommes sur la bonne voie.

Deuxième point, nous avons placé l'engagement et le service au club au cœur de notre projet, dont je vous rappelle les quatre axes.

Une ligue engagée, solidaire, responsable et citoyenne au service des clubs.

Une ligue transparente et décloisonnée.

Une ligue pour un football accessible à tous.

Une ligue pour un football performant.

Ce projet est en marche, il est porté par les élus et les salariés.

Trois mots, je crois, résumant aujourd'hui notre action, l'engagement, l'ambition et le respect. Et nous avons toutes les raisons d'y croire ensemble. Comme a dit Kofi ANNAN, « l'avenir vous appartient, mais il ne peut vous appartenir que si vous y participez et le prenez en charge. »

Donc j'espère que nous pourrons le faire tous ensemble. Durant cet AG, nous vous présenterons plusieurs actions issues de notre plan d'engagement. Parmi elles, le financement obtenu de l'ARS pour un projet ICAPS, visant à promouvoir l'activité physique chez les collégiens pour lutter contre la sédentarité. Ce projet démarre dans les départements 21, 70 et 71, avec l'ambition de l'étendre.

Notre objectif, à travers les appels à projets auxquels nous répondons actuellement, est de redonner des moyens financiers aux clubs pour qu'ils puissent mener des actions concrètes au service du football. Nous vous présenterons également deux nouveaux partenaires, BONGLET et IdVerde, dont nous nous réjouissons de l'arrivée. Le travail sur le partenariat et le mécénat est intense aujourd'hui et essentiel, bien sûr, pour l'avenir de notre Ligue.

Comme promis, nous lançons trois projets participatifs pour essayer de faire évoluer notre football sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté.

La Ligue de demain, qui sera présentée tout à l'heure par Amandine, les Etats Généraux du Football Féminin pour le développer sur tout le territoire et les Assises du Futsal pour réfléchir aux pistes de développement de cette pratique. On reviendra vers vous très prochainement pour ces consultations qui, je l'espère, réuniront un public très large et où chacun pourra s'exprimer.

Troisième point quelques mots sur la formation, levier essentiel pour faire progresser notre football et renforcer la qualité de l'encadrement éducateurs, arbitres, bénévoles.

Je crois que nous portons une politique ambitieuse, avec d'abord le renforcement de l'accompagnement des jeunes joueurs. Une nouvelle dynamique pour le pôle espoir avec un directeur qui connaît bien le haut niveau. L'Institut régional de formation renforcé avec d'abord, et on doit s'en réjouir, le renouvellement de la certification Qualiopi jusqu'en juin 2027. Puis, c'est tout neuf cette semaine, le lancement d'un nouveau diplôme, le CDSSA, Chargé de Développement des Structures Sportives, Associatives. Des nouvelles formations à venir, dont une licence en partenariat avec le UFR STAPS de l'Université de Bourgogne Europe à la rentrée prochaine. Le déploiement dans les territoires des diplômes fédéraux pour plus de proximité. La formation Tout Terrain avec des correspondants dans chaque district et une nouvelle Formation Initiale en Arbitrage qui intègre les gestes qui sauvent.

Quelques éléments pour finir sur le fonctionnement de la Ligue. Nous avons pu renouveler et j'en remercie la Présidente et les Présidents de district, l'accord de coopération territoriale qui définit les liens financiers sur l'ensemble de la mandature entre la Ligue et les districts. Vous le savez, nous avons vécu le départ de notre directeur général en mars dernier. Je pense que c'était une décision nécessaire pour le bon fonctionnement de la Ligue.

Nous sommes d'ailleurs en processus de recrutement aujourd'hui et en phase finale de ce processus pour un nouveau directeur début 2026. Et puis il y a eu des réaménagements internes. Il y en a aussi en cours, notre objectif étant notamment d'améliorer la relation Ligue Club et en particulier la relation téléphonique pour laquelle, je pense, tout n'est pas fluide aujourd'hui.

Pour terminer, pour faire court, je l'avais promis et je le ferai. Je voulais bien sûr adresser des remerciements chaleureux d'abord à nos bénévoles, membres de commission, élus, engagés au service de notre football, à l'ensemble des équipes salariées qui vous ont accueillis aujourd'hui. En tout cas pour ceux qui sont à l'astragale, voire, même accueillis au téléphone pour les autres si nécessaire.

Les équipes salariées administratives, techniques, à nos partenaires institutionnels bien sûr, le Conseil Régional, la Ville de Dijon et la Métropole, le CROS et à tous nos partenaires privés. Et puis, et les derniers remerciements vont à vous, à vous tous, à tous vos bénévoles, à tous les bénévoles de vos clubs, pour votre engagement collectif au service de notre football, de notre passion commune.

C'est grâce à vous que le football vit dans notre belle région. Merci encore à vous toutes et tous et que vive le football Burgo Comtois !

3. 3. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE – MODIFICATIONS STATUTAIRES

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Nous allons pouvoir ouvrir l'Assemblée Générale Extraordinaire puisque je vous l'ai dit, on a largement le quorum.

4. 4. MODIFICATION ET VOTE ARTICLE 12.2 DES STATUTS DE LA LIGUE

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Il nous a semblé très important que nous soyons homogènes avec la Fédération, avec les clubs qui avaient moins de dix licenciés à la Fédération.

Les clubs qui avaient moins de dix licenciés à la Fédération ne votent pas depuis les nouveaux statuts fédéraux. Nous, c'était une barre à neuf pour la considérer. Alors vous voyez que c'est un point de détail, mais qu'il était quand même normal en termes de cohérence, que nous nous alignons sur le système fédéral. Donc ce que nous vous proposons, tout simplement, c'est de modifier l'article 12.2 et de changer le neuf en dix.

ARTICLE 12.2 Nombre de voix :

Le nombre de voix attribuées aux Clubs de Ligue est le suivant : 1 voix par tranche complète ou incomplète de 10 licenciés, à l'exception des Clubs dont le nombre de licenciés est compris entre 0 et 10 (0 voix).

Le nombre de voix attribué aux Clubs de District est le suivant : 1 voix par tranche complète ou incomplète de 30 licenciés, à l'exception des Clubs dont le nombre de licenciés est compris entre 0 et 10 (0 voix).

L'Assemblée Générale procède au Vote n° 01

Approuvez-vous les modifications apportées aux dispositions de l'article 12.2 des Statuts de la Ligue ?

| | | |
|---|-----|---------------|
| 1 | OUI | 4578 (96,93%) |
| 2 | NON | 145 (3,07%) |

Les modifications de l'article 12.2 des statuts de la Ligue sont approuvées à la majorité des voix exprimées.

Merci beaucoup pour ce vote avec presque 97 %. Donc les statuts sont modifiés et sont conformes aux statuts fédéraux, ce qui est mieux pour nous. Donc je referme cette assemblée extraordinaire.

5. 5. ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Intervention de Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Nous allons passer à la partie électorale puisqu'il en faut malgré tout une aujourd'hui.

Pour deux raisons, puisqu'il faut que nous désignions les deux binômes représentant la Ligue aux assemblées fédérales par tranche de 50 000 licenciés. Ça, pour l'instant, nous sommes obligés de le faire tous les ans. J'espère que les statuts fédéraux changeront pour nous simplifier un peu la vie à l'avenir. En tout cas, il y a un souhait des ligues, pour que nous ne votions qu'une fois tous les quatre ans.

Et puis il y a aussi un deuxième vote qui lui n'était pas forcément prévu, mais qui concerne les représentants des clubs nationaux. En effet les deux représentants qui avaient été élus par leurs pairs à leurs assemblées et désignés dans la délégation pour les assemblées générales lors de notre assemblée en novembre 2024, représentaient deux clubs qui sont descendus en Régionale 1.

Donc ils ne peuvent plus être les représentants des clubs nationaux. Ainsi il y a des nouveaux délégués et des nouveaux représentants élus par les clubs nationaux que vous devez voter pour la délégation de la Ligue. Voilà deux votes à faire. Alors, normalement, j'aurais dû passer la parole à Bernard CARRE, qui est le président de la commission régionale de surveillance des opérations électorales.

Malheureusement, pour des raisons familiales, Bernard n'a pas pu être parmi nous. Donc, c'est Thierry qui va vous résumer les éléments de la commission régionale de surveillance des opérations électorales.

Thierry, je te passe la parole, pour nous faire un petit point à la place de Bernard.

6. 6. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES (CRSOE)

Intervention de Monsieur Thierry CORROYER, Secrétaire Général de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Merci Daniel. Donc je ne vais pas vous lire le PV de la Commission Régionale de surveillance des opérations électorales en entier, mais vous énoncer les points les plus importants.

PV de la COMMISSION REGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES en date du 19 Septembre 2025

La Commission, JUGEANT en premier et dernier ressort,

Considérant également qu'en vertu des dispositions de l'article 10.1 des Statuts de la F.F.F., Les délégations représentant les clubs à statut amateur sont élues dans les conditions de l'article 11 des présents Statuts. Sont candidats à ces élections pour la Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTE :

Deux délégués (ou leurs suppléants) par tranche de 50 000 licences (Élection tous les ans)

Un délégué (ou son suppléant) des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres, élu parmi les Présidents ou les membres du bureau des clubs participant à ces championnats et devant être membre d'un club à statut amateur.

Afin d'être complet, cette élection est dû au fait que les clubs de LOUHANS CUISEAUX ET DE GUEUGNON ne sont plus en championnat national cette saison. De ce fait, René FRANQUEMAGNE (Titulaire) et Guy CLOPIN (suppléant) ont dû démissionner

Considérant que la présente Commission a reçu les candidatures suivantes :

❖ Délégués par tranche de 50 000 licences :

- Premier Binôme « Délégué par tranche de 50 000 licences » : Nicolas VUILLEMIN (*Candidat titulaire*) et Emmanuel SAILLARD (*Candidat suppléant*) - Candidature transmise à l'adresse officielle électronique dédiée le 04/10/2024,

- Second Binôme « Délégué par tranche de 50 000 licences » : Chakib AOUIDAT (*Candidat titulaire*) et Bernard PAUTONNIER (*Candidat suppléant*) - Candidature transmise à l'adresse officielle électronique dédiée le 04/10/2024,

❖ Délégués des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres :

- Binôme « Délégué des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres » : Michel SORNAY (*Candidat titulaire*) et Joffrey GHESQUIER (*Candidat suppléant*) - Candidature transmise à l'adresse officielle électronique dédiée le 03/10/2024,

La Commission,

A CONSTATÉ que l'ensemble des conditions d'éligibilité étaient remplies,

A DÉCLARÉ recevables les candidatures, et

A VALIDÉ les candidatures ci-avant présentées.

7. 7. ÉLECTION DE LA DELEGATION LIGUE AUX ASSEMBLEES FEDERALES

Intervention de Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Comme promis, nous allons procéder aux votes pour les deux binômes Délégués par tranche de 50.000 licenciés et pour le binôme des représentants des clubs nationaux.

L'Assemblée Générale procède au Vote n° 02

Validez-vous la candidature du Binôme Délégué n° 1 par Tranche de 50.000 licenciés composé de Nicolas VUILLEMIN (*Titulaire*) et Emmanuel SAILLARD (*Suppléant*) ?

| | | |
|---|-----|---------------|
| 1 | OUI | 4563 (94,47%) |
| 2 | NON | 267 (5,53%) |

Le Binôme Délégué n° 1 est élu à la majorité des voix exprimées.

L'Assemblée Générale procède au Vote n° 03

Validez-vous la candidature du Binôme Délégué n° 2 par Tranche de 50.000 licenciés composé de Chakib AOUIDAT (*Titulaire*) et Bernard PAUTONNIER (*Suppléant*) ?

| | | |
|---|-----|---------------|
| 1 | OUI | 4368 (92,42%) |
| 2 | NON | 358 (7,58%) |

Le Binôme Délégué n° 2 est élu à la majorité des voix exprimées.

8. 8. ELECTION PRÉSIDENT DES CLUBS NATIONAUX

L'Assemblée Générale procède au Vote n° 04

Validez-vous la candidature du Binôme du Représentant des Clubs Nationaux composé de Michel SORNAY (*Titulaire*) et Joffrey GHESQUIER (*Suppléant*) ?

| | | |
|---|-----|---------------|
| 1 | OUI | 4310 (88,43%) |
| 2 | NON | 564 (11,57%) |

Le Binôme du Représentant des Clubs Nationaux est élu à la majorité des voix exprimées.

Donc voilà la délégation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté pour la prochaine Assemblée générale de la Fédération qui aura lieu à mi-décembre, complète. Merci beaucoup.

Je referme cette partie électorale de notre assemblée et nous allons ouvrir la traditionnelle l'A.G. Statutaire d'Automne.

9. ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Le premier point de cette A.G. Statutaire est l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2025 qui a été publié sur le site de la Ligue le 03 octobre 2025.

10. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23.06.2025

Daniel FONTENIAUD propose l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football du 23 juin 2025, paru le 03 octobre 2025 sur le site internet de la Ligue.

L'Assemblée Générale procède au Vote n° 05

Approuvez-vous le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2025 publié le 03 octobre 2025 sur le site internet de la Ligue ?

| | | |
|---|-----|---------------|
| 1 | OUI | 4445 (91,88%) |
| 2 | NON | 393 (8,12%) |

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2025 est donc approuvé à la majorité des voix exprimées.

11. PRESENTATION ET APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITE 2024 - 2025

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Je vous remercie pour ce vote. Maintenant, je vais laisser la parole à notre secrétaire général, Thierry CORROYER, qui va vous présenter le rapport d'activité de la saison 2024 – 2025.

Intervention de Monsieur Thierry CORROYER, Secrétaire Général de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que Secrétaire Général de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football. Succéder à Jean-Marie COPPI, une figure emblématique de notre Ligue, est une responsabilité que je mesure pleinement. J'espère être à la hauteur de cette mission tout en sollicitant votre indulgence.

Comme chaque année, à l'occasion de notre Assemblée Générale, il appartient au secrétaire général de vous présenter le rapport d'activité de la saison écoulée.

Ce rapport, le premier de notre nouvelle équipe élue lors de l'AG du 9 novembre 2024, vous a été transmis le 3 octobre dernier.

En tant que dirigeants engagés, vous en avez certainement pris connaissance avec attention. Je vais donc me concentrer sur les éléments les plus marquants afin de vous en proposer une synthèse.

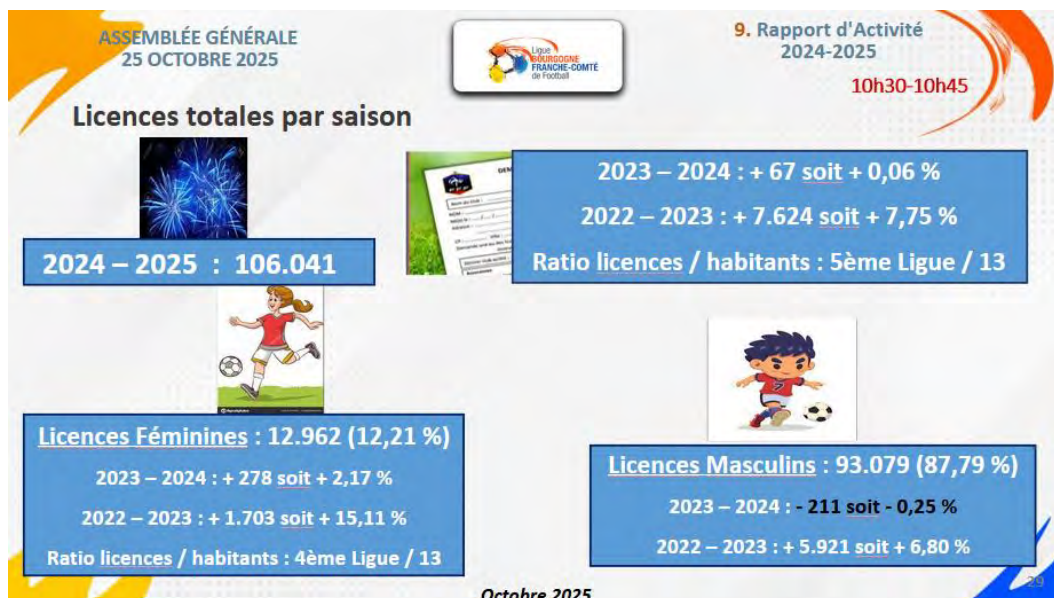
⚽ Faits marquants sportifs

La saison 2024-2025 marque la fin de la réforme des championnats nationaux et, par conséquent, celle de nos compétitions régionales, tant chez les seniors que chez les jeunes. Cette nouvelle pyramide des championnats, désormais stabilisée, permettra l'accession du premier de chaque groupe de R1 Herbelin en championnat N3.

La saison écoulée fut la première complète pour notre nouvelle équipe. Elle a permis à chacun de prendre ses marques, de dresser un premier bilan et de fixer des objectifs pour l'avenir, toujours au service des clubs.

Je reviens, maintenant, sur le rapport d'activité et sur quelques aspects de notre vie régionale en particulier.

En premier lieu l'évolution du nombre de nos licenciés :



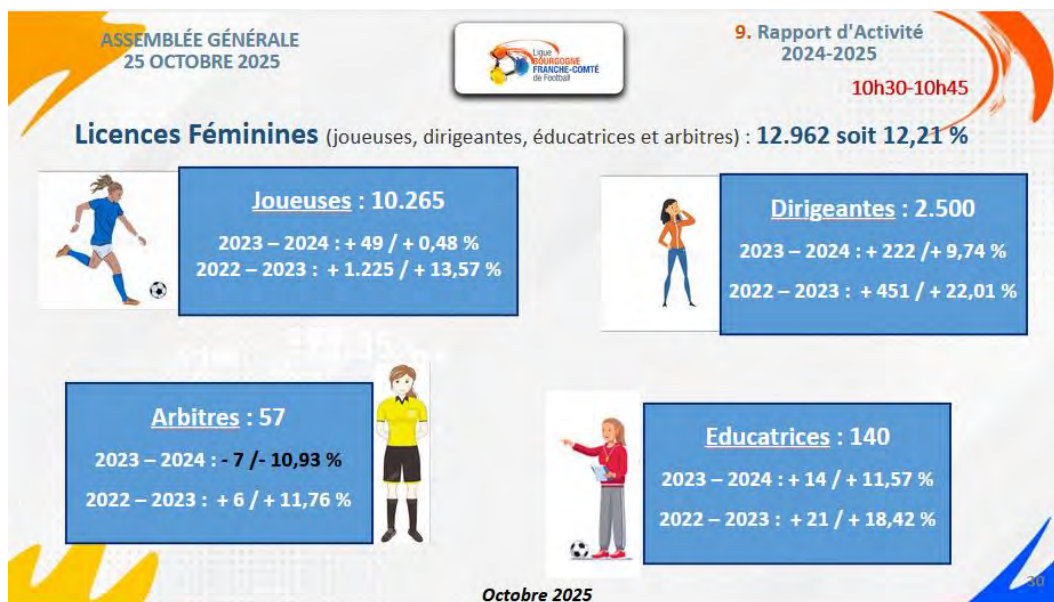
Pour la première fois, au cours de la saison 2024/2025, nous franchissons la barrière des 106 000 licences délivrées. 106.041 exactement.

Certes, cela ne représente qu'une progression modeste par rapport à la saison dernière, + 67 licences mais une nette progression par rapport à la saison 2022-2023 avec + 7.624 licences. Nous progressons au niveau des licences féminines avec + 272 licences, mais nous constatons une baisse sensible au niveau des licences masculines avec - 205 licences. Si l'on compare, la ligue Bourgogne Franche-Comté aux autres ligues, nous sommes 11èmes sur 13.

Cependant, si nous prenons le ratio nombre de licences nombre d'habitants, la ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTE est 5ème sur 13 et surtout 4ème sur 13 au niveau des licenciées féminines.

Maintenant, si nous faisons une comparaison de date à date, arrêtée au 24 octobre, nous sommes seulement à 92 750 licences délivrées contre 97.650. Nous sommes à ce jour en retard par rapport à la saison précédente. Le retrait du Pass'Sport pour les jeunes de -13 ans et la démographie avec une baisse des naissances sont les principales raisons de cette légère baisse actuellement.

Je vais à présent faire un focus sur les licences féminines (joueuses, dirigeantes, éducatrices et arbitres) :



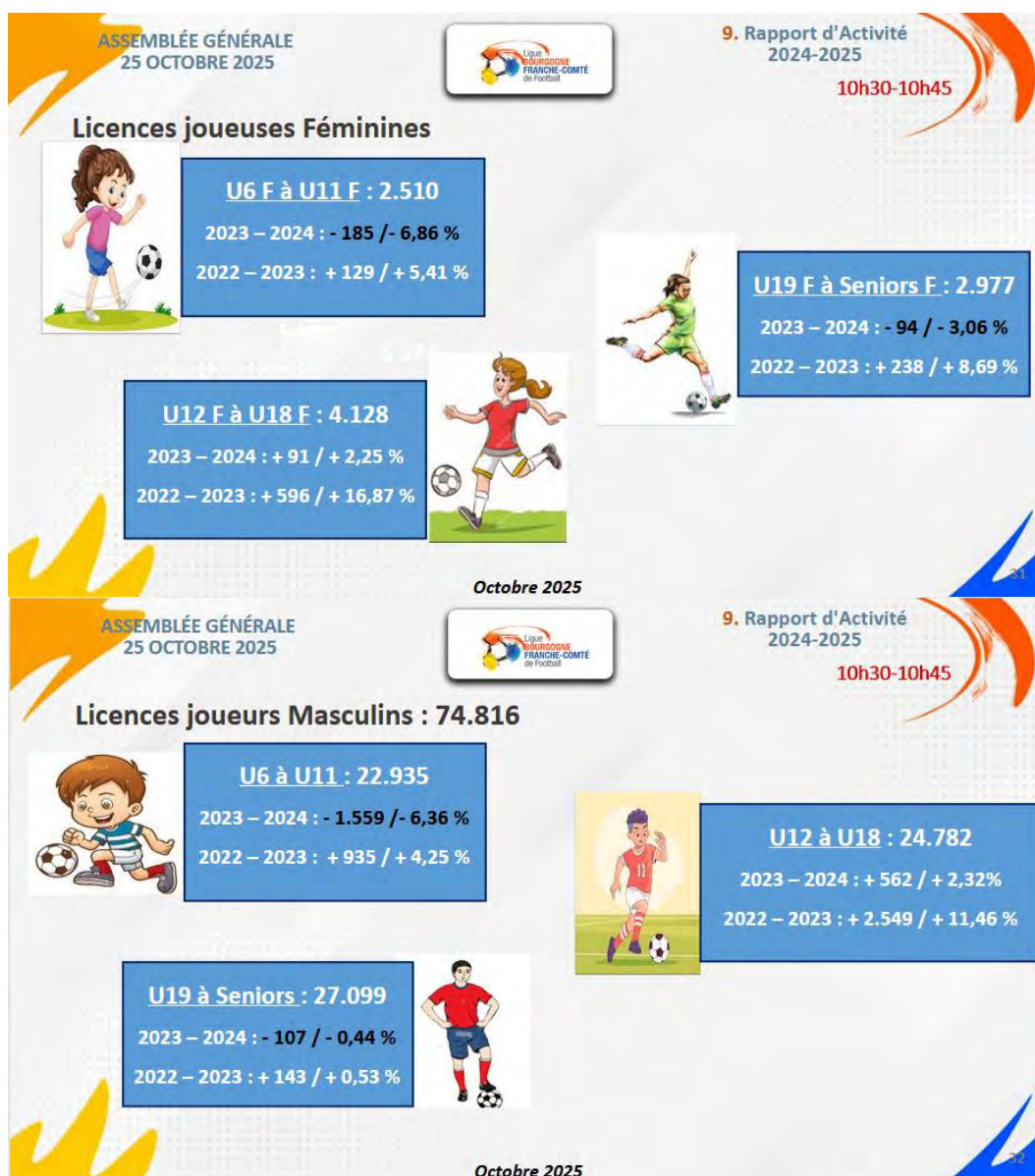
Si nous prenons l'ensemble des licenciées féminines (joueuses, dirigeantes, éducatrices et arbitres), nous sommes à 12,962 licences pour la saison 2024 / 2025, soit en pourcentage 12.21 % du total des licenciés de la Ligue. Ceci nous situe au-dessus de la moyenne nationale qui approche les 10%. Seul le nombre d'arbitres féminines diminue légèrement au contraire des dirigeantes, joueuses et éducatrices en augmentation.

Focus sur les licences joueuses et joueurs :

Sur les deux diapos suivantes, nous pouvons faire le même constat concernant les licences joueuses féminines et licences joueurs masculins.

Une baisse significative dans les catégories U6 à U11 aussi bien chez les filles que les garçons. Nous constatons une baisse également dans les catégories U19 à Seniors filles et garçons.

Seules les catégories de U12 à U18 progressent aussi bien chez les filles que les garçons. Chez les féminines, le nombre de licenciées et d'équipes nous permet désormais de mieux structurer nos championnats jeunes et seniors.



Mais pour être complet sur ce sujet, il ne faut pas passer sous silence les difficultés persistantes rencontrées du fait de la disparité de développement du football féminin entre l'ouest et l'est de notre région Bourgogne-Franche-Comté. Nous espérons tous que les Etats Généraux du Foot Féminin apporteront des solutions pour les licenciées féminines et les clubs.

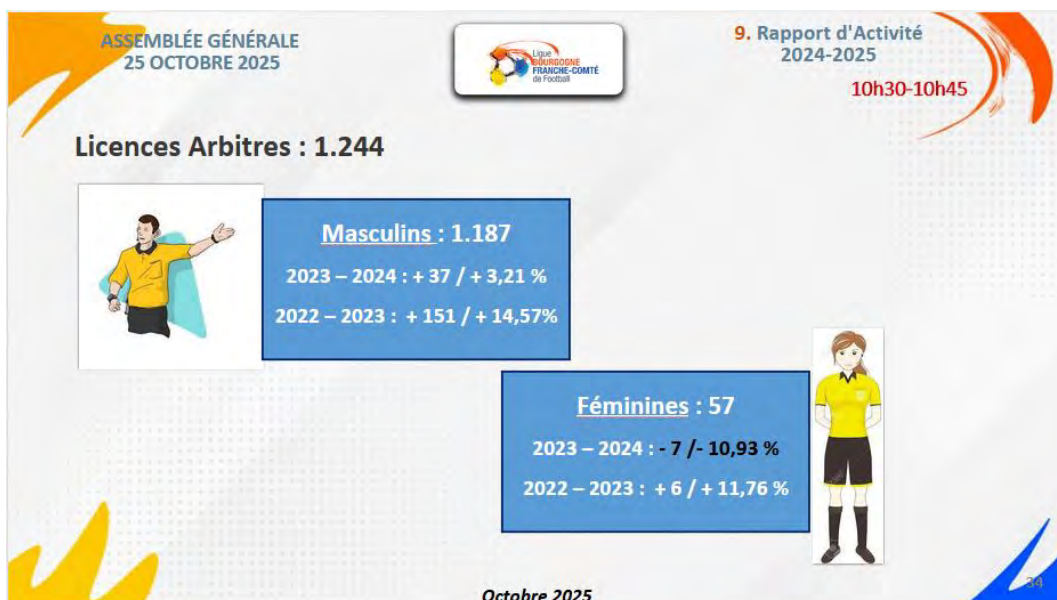
Focus sur les licences Futsal :

Nous constatons une augmentation des licences futsal que ce soit chez les féminines ou les masculins. Mais tout comme les licenciées féminines, il ne faut pas passer sous silence les difficultés persistantes rencontrées du fait de la disparité de développement entre l'ouest et l'est de notre région Bourgogne-Franche-Comté. Nous espérons également que les Assises du Futsal apporteront des solutions positives qui permettront de progresser dans l'organisation de nos championnats futsal.



Focus sur les licences Arbitres :

Notre progression est légère, car nous sommes passés de 1212 en 23/24 à 1.244 en 2024/2025. Ceci, grâce à un effort que vous avez effectué en matière de recrutement et de formation, avec l'aide de nos dispositifs mis en place par la Ligue.



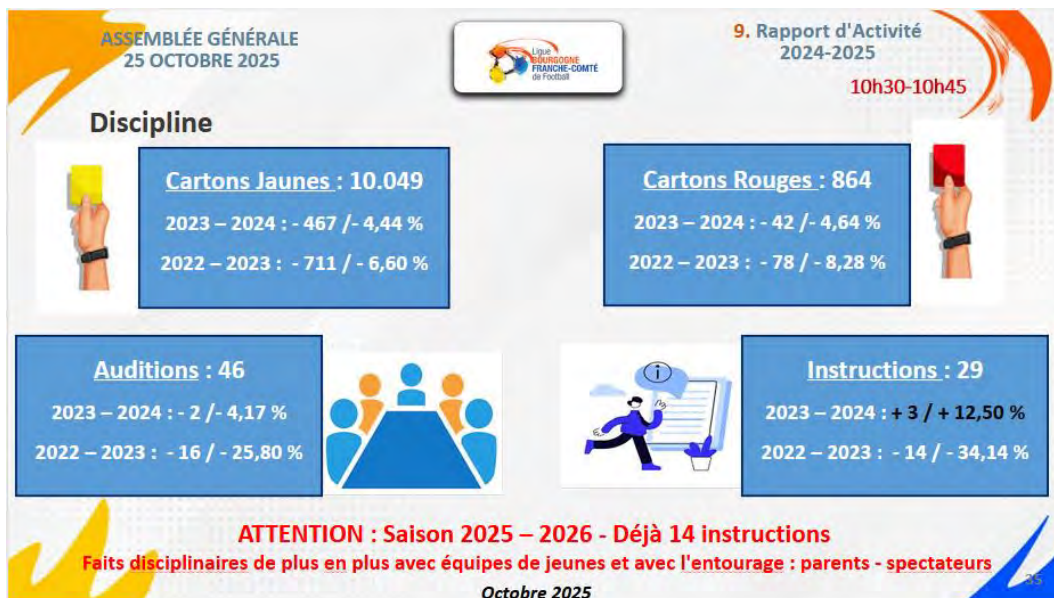
Notre problème, maintenant, est d'assurer la fidélisation de tous ces arbitres, principalement les nouveaux arbitres mais surtout les jeunes arbitres.

Parlons discipline maintenant.

Nous devons nous réjouir, tous ensemble, d'une baisse des faits disciplinaires. Hélas, le nombre d'instructions a augmenté. Moins de « petits faits disciplinaires » tels les cartons jaunes ou cartons rouges, mais plus de faits disciplinaires importants qui nécessitent des instructions et des auditions.

Les échanges de coups, les bagarres, les propos injurieux ou discriminatoires apparaissent de plus en plus souvent sur nos terrains Burgo Comtois. Ces faits impliquent de plus en plus des spectateurs et des parents.

Et ce qui plus grave, ces faits arrivent dans les catégories de jeunes y compris en U14. Ceci est plus que regrettable. Pour information, lors de la saison 2024/2025, 30 instructions et pour cette saison 2025 / 2026, déjà 14 instructions en seulement 2 mois de compétitions

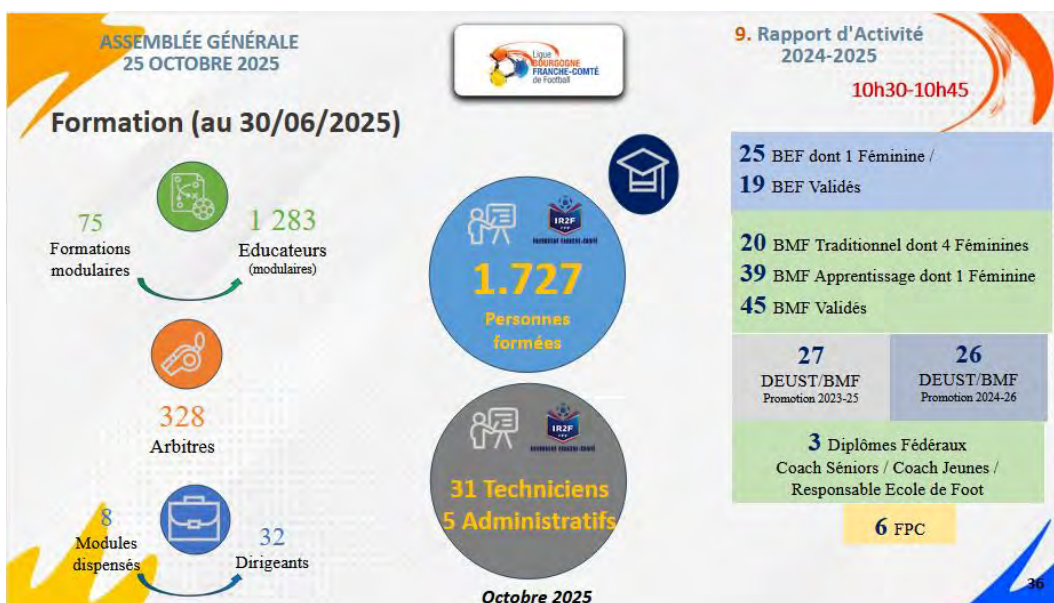


Où sont les valeurs de la FFF et de notre Ligue préconisées par le mot PRETS. PARTAGE, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE et SOLIDARITE. Nous devons, tous ensemble, clubs, districts, ligue, fournir un effort pour retrouver un climat serein dans notre sport favori.

Quelques chiffres sur la formation maintenant,

Le nombre total de licenciés formés s'élève **cette saison 24/25 à 1.727**, soit une diminution de 10,19 % par rapport à la saison précédente.

Ces formations s'adressent aux éducateurs, aux arbitres et aux dirigeants. Ces formations peuvent donner droit à des diplômes (à condition de réussir les épreuves, bien sûr).



FORMATION EDUCATEURS

Notre formation DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) Animation du Football délivré par l'Université de Bourgogne Europe continue de bien fonctionner avec 27 étudiants qui vont terminer cette saison leur cycle de deux ans et 26 qui ont entamé depuis la rentrée un nouveau cycle.

84 formations à finalité professionnelle BMF et BEF ont été dispensées, dont 45 dans le cadre de l'apprentissage. Cette dynamique de l'apprentissage doit continuer en bénéficiant du soutien des pouvoirs publics.

Concernant les diplômes fédéraux et les formations modulaires. 35 DF coach senior, coach jeune et responsable école de foot ont été délivrés et 75 formations modulaires ont été dispensées pour 1283 éducateurs.

FORMATION ARBITRES

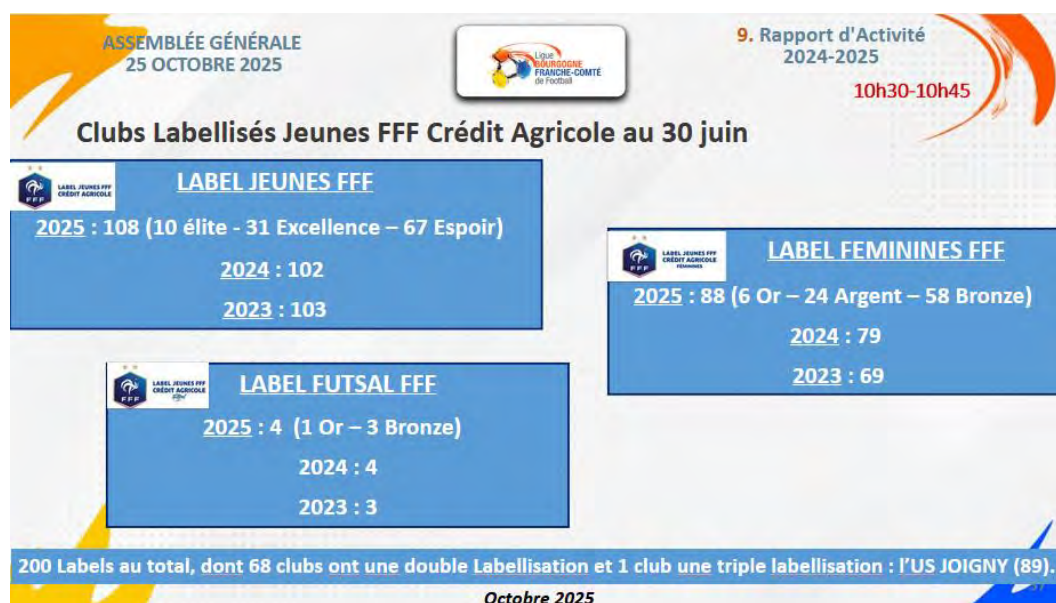
Tout à l'heure, je vous parlais d'une légère progression du nombre d'arbitres. Paradoxalement la fréquentation de nos formations initiales en arbitrage assurées par les districts est en légère baisse. Nous sommes passés de 367 arbitres formés en 23/24 à 328 formés en 24/25.

FORMATION DIRIGEANT(E)S

Enfin, concernant la formation des dirigeants, il s'agit certainement d'un secteur où nous devrions faire mieux, seulement 8 formations dispensées pour 32 dirigeants.

Un focus sur la labellisation

Dans le cadre de la structuration des clubs du territoire Burgo-comtois, la Ligue développe un certain nombre d'actions d'accompagnement des clubs, en particulier l'accompagnement à la labellisation, qui est un processus long puisqu'au final, la décision est prise au niveau national



Pour cette saison, 200 labels ont été attribués. Il ne s'agit pas de 200 nouveaux clubs, car pour la majorité, il s'agit d'un renouvellement.

Si pour le label jeunes, il existe une certaine stabilité avec 108 clubs labellisés, il faut souligner la progression des clubs obtenant le label jeunes féminines avec 88 clubs labellisés. Et comme la saison dernière, seulement 4 clubs labellisés futsal.

L'US JOIGNY étant notre seul club triplement labellisé. Bravo à eux.

Sur le Fonds d'Aide au Football Amateur

Au cours de la saison 2024/2025, le montant de l'aide FAFA s'est élevé à 794.533 € contre 850 100 € la saison précédente. Hélas, nous constatons au fur et à mesure des saisons, une diminution de ces aides.



50 projets d'investissement ont été subventionnés contre 52 l'année précédente, l'aide moyenne par projet s'établit à 8.868 € en légère diminution par rapport à la saison passée. A noter que, parmi ces projets, **2 terrains synthétiques, 8 vestiaires et 17 dossiers d'éclairage** ont été abondés.

27 dossiers emplois ont été subventionnés dont 6 nouveaux, ce nombre de nouveaux dossiers est en décroissance depuis trois saisons.

Sur la formation, nous avons accordé 1.719 bons de formation contre 2.242 la saison dernière, soit une diminution de 23,30 %.

Concernant les bourses de formation pour les éducateurs, nous avons traité 138 dossiers contre 130 la saison précédente.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que notre football régional se porte bien avec un nombre de licenciés toujours plus important et cette barre symbolique des 106 000 licences franchie.

Nos compétitions jeunes et seniors sont sportivement intéressantes au niveau de la Ligue mais moins au niveau National ou nos clubs rencontrent des difficultés.

Nous continuons à développer de nouvelles pratiques comme le eSport. Nos formations bénéficient d'un cadre et d'un encadrement appréciés. Mais, des points de vigilance attirent notre attention, je l'ai évoqué tout à l'heure. Le développement inégal sur notre territoire du football féminin même si nous avons pu progresser dans l'organisation de nos championnats jeunes et seniors.

Le développement du futsal, où nous sommes en grande difficulté à stabiliser nos compétitions.

Autre point de vigilance, la fidélisation de nos arbitres, continuons et renforçons l'accompagnement des nouveaux arbitres et veillons à ce que nos comportements favorisent une pratique sereine de l'arbitrage.

Au niveau des clubs, un certain nombre d'entre vous connaissent des difficultés de recrutement de dirigeants bénévoles, d'éducateurs, de recherche de financement, de maintien ou d'amélioration des infrastructures. Notre service aux clubs est là pour vous aider, afin de vous proposer différentes formations pour les dirigeants et répondre à vos interrogations sans pour autant tout solutionner.

Au nom du Conseil d'Administration de la Ligue, je tiens à adresser tous mes remerciements à vous, Présidentes et Présidents de clubs, ainsi qu'à tous vos bénévoles de clubs, mais aussi ceux de nos Districts ou de notre ligue, qui êtes les chevilles ouvrières indispensables et dévouées à la vie de notre sport.

Enfin, je souhaite dire un grand merci à nos salariés administratifs, à nos techniciens de l'ETR ou de l'ETRA pour le travail accompli dans les missions régaliennes, sur les terrains, dans l'accompagnement des clubs, dans les actions de formation et de préformation. La réussite de notre sport dépend de l'œuvre collective conduite par tous les acteurs que je viens de citer. Et c'est ensemble, dans un esprit de coopération et de respect, que nous continuerons à faire grandir notre Ligue et à transmettre les valeurs du football.

Enfin, à titre personnel, comme vous l'avez compris, je suis très heureux d'avoir pu vous présenter mon premier rapport d'activité et je finirai en remerciant le groupe de travail qui a préparé cet AG à mes côtés. Il me reste à vous souhaiter une excellente fin de saison et vous remercie pour votre écoute.

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Merci Thierry.

Avant de passer au vote, je crois qu'il y a des questions dans la salle mais aussi en distanciel.

Intervention de Denis GUVENATAM, président du Dijon Université Club.

Bonjour à tous,

Merci pour la présentation. Je voudrais quand même revenir sur les formations diplômantes et en particulier les BMF. Cela fait quelques années que je le dis, comment peut-on au sein des clubs former les BMF mais à terme, de les pérenniser ? C'est la question.

Chaque année une vingtaine de jeunes sont formés par les parcours apprentissage ou classique. Je pense qu'à un moment donné, il faut essayer d'offrir autre chose à ces jeunes pour qu'il y ait des équivalences aussi et qui puissent exploiter au moins leur formation et leurs diplômes, on va dire dans la vie civile.

Parce que bien qu'on soit des clubs de foot, tous les clubs ne sont pas forcément en bonne santé financière et n'ont pas forcément la capacité d'embaucher et de pérenniser ces postes parce que ça coûte. Donc c'est aussi une mise en danger quelque part des clubs de continuer à faire de l'apprentissage. C'est bien, mais jusqu'à quand et jusqu'où ? Et les collectivités territoriales ne peuvent pas forcément suivre parce que les subventions diminuent.

Mais quid de cette formation ? Qu'est-ce qu'on en fait ? Moi je trouverais dommage d'avoir des gamins d'une vingtaine d'années qui font un BMF et qui n'arrivent pas à trouver un poste pendant un an, deux ans, pour un apprenti, peut-être une troisième année pour continuer.

D'un point de vue éthique, cela me pose question. Qu'est-ce qu'on en fait ? Comment ça se passe dans vos clubs ? Parce qu'on renouvelle continuellement les alternances. Alors pour l'instant, il y a des aides, elles diminuent, mais elles vont continuer, je pense, à diminuer. Merci.

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Je pense que c'est un grand débat sur lequel on pourrait passer des heures à claironner clairement l'employabilité. C'est un vrai sujet. Je crois d'abord que de toute façon, et c'est vers ça que nous nous sommes tournés depuis longtemps, à la fois d'ailleurs au niveau de la Ligue, mais aussi à travers la gestion pendant quatre ans l'Institut Emploi Formation de la Fédération, vers de la bi qualification.

Quelqu'un qui a un BMF demain sera insuffisamment employable dans la vie professionnelle, quelle que soit l'activité dans laquelle il veut s'orienter, le football étant pas forcément celle dans lequel il pourrait être à plein temps.

Donc je crois beaucoup à la BI qualification. C'est un peu l'intérêt aussi de ce DEUST BMF. C'est l'intérêt peut être de cumuler des formations BPJEPS et BMF ou autre formation.

Et puis il y a un cursus de formation, ce n'est pas forcément dans une vie d'un jeune, on est bien d'accord. Donc je crois qu'il faut déjà aller vers ces qualifications et puis sans doute s'appuyer sur du partage d'emploi, c'est à dire je crois beaucoup plus à des possibilités d'avoir un emploi à temps partiel ou très partiel dans les clubs, mais avec un complément d'emploi dans une autre association, dans une collectivité territoriale, donc dans d'autres structures.

Et justement, la BI qualification permet souvent d'avoir cette capacité à travailler pour différentes structures et différents employeurs. Cela étant, je crois qu'il faut qu'on continue à renforcer la qualité de notre formation. C'est indispensable pour encadrer nos jeunes et faire progresser nos clubs. Après le BMF, c'est la porte d'entrée. Il faut être aussi très clair que c'est un premier diplôme mais que, je crois par exemple, on vient d'ouvrir le CDSSA. Je crois que cumuler un BMF et un CDSSA, c'est bien.

C'est aussi une manière d'avoir à la fois un diplôme plutôt du domaine technique et un diplôme plutôt du domaine de la gestion, du développement et de l'administratif qui peut permettre effectivement d'avoir un spectre beaucoup plus large pour un jeune et avoir une employabilité beaucoup plus intéressante. Après l'accompagnement des clubs, c'est quand même le deuxième volet, je pense, de ta question.

L'accompagnement financier, on essaie de le faire. Il y a des emplois, entre autres. Nous avons moins de monde aujourd'hui sur le territoire. Nous avons une des ligues où il y a le moins de demande d'emploi. Six l'année dernière, Thierry l'a présenté. Je n'ai pas la totalité de la réponse à ça puisque dans d'autres territoires, les clubs arrivent à employer pas forcément à temps plein.

Je le répète, pas forcément à temps plein. Bien sûr, un emploi peut se partager entre clubs. Il y a aussi des beaux exemples.

Nous avons changé nos règlements il y a quelques années, vous devez vous en souvenir et pas forcément en accord avec les règlements fédéraux et le statut des éducateurs pour permettre à un éducateur de couvrir une équipe dans deux clubs différents, dans deux catégories différentes, mais dans deux clubs différents par exemple, et même de couvrir deux équipes de catégories différentes dans le même club.

Alors, il y a un des deux aspects qui a été repris par les règlements fédéraux, mais pas l'autre. On a toujours une particularité, on ne nous a pas trop embêtés. Je crois que vous en avez besoin et tant mieux. Donc il faut aussi qu'on fasse évoluer sans doute un certain nombre de choses. Après les financements, tu l'as dit, les collectivités, ce n'est pas simple, j'en suis bien conscient.

Mais n'hésitez quand même pas à faire appel au FAFA. Il y a aussi l'ANS.

Et éventuellement le Conseil Régional. Trouvons peut-être des solutions. Nous avons essayé de vous proposer aussi une solution de partage d'emploi qui peut permettre d'avoir du temps très partiel ou du temps partiel avec l'ensemble du groupe PSL sur le territoire. Puisque nous avons aujourd'hui une offre unique.

Vous avez dû la voir, que vous soyez dans la Nièvre, que vous soyez dans le Territoire de Belfort, que vous soyez dans l'Yonne, en Côte d'Or ou ailleurs, en vous tournant vers votre opérateur du groupe PSL. Ils ne portent pas tous le même nom selon les territoires, mais c'est l'ADESS 58 dans la Nièvre, c'est l'APSA à Dijon, c'est PSL sur l'axe Franche-Comté, etc.

Mais peu importe, quelle que soit l'entité du groupe PSL que vous avez en proximité, nous appliquerons les mêmes conditions sur tout le territoire de Bourgogne-Franche-Comté du fait que la Ligue a négocié avec eux. Donc c'est aussi une possibilité qui est offerte de pas avoir la gestion du salaire, d'avoir quelqu'un de détaché à temps à temps partiel en particulier.

Ils peuvent même porter l'apprentissage, si vous le souhaitez, au niveau d'un certain nombre de postes. Voilà. Alors je sais bien que ce n'est pas totalement satisfaisant au niveau de ma réponse. Nous essayons de faire au mieux et d'accompagner au mieux les clubs dans leur structuration. Et le service aux clubs est là pour aider les clubs.

Amandine gère aussi l'emploi et là aussi pour essayer de vous aider à monter ces dossiers, à voir comment nous pouvons effectivement pérenniser un apprenti. Nous sommes aussi dans l'accompagnement. D'ailleurs, c'est un choix que nous avons fait. N'hésitez pas à faire appel à nous pour vous aider à trouver des solutions. Voilà ce que je peux te répondre, même si nous pourrions en débattre sans doute des heures.

Intervention de Joffrey GHESQUIER, président du Racing Besançon.

Je voulais continuer un peu sur ce point. Pour moi, c'est plus la promesse qui est faite à tous ces apprentis. Alors déjà, nous, on a été submergé de demandes pour l'apprentissage. On en a refusé 70 % parce qu'on n'en a pas les moyens et on est le Racing Besançon, un des clubs nationaux.

Derrière, on n'emploie quasi personne. Les BMF sont bien pour former des éducateurs, mais pour créer des postes, c'est très compliqué. Et en fait il y a très peu d'élus. Donc je pense que c'est plus sa promesse qui dans le discours qui est 0 peut-être ajuster vis à vis de tous ces jeunes qui ont l'espoir de trouver des postes.

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

En fait, il y a très peu de possibilités. C'est bien pour ça que la volumétrie d'entrée dans ces formations a été considérablement réduite. C'est à dire qu'aujourd'hui nous ne sommes pas ouverts à tous vents. Au niveau du BMF, il y a une volumétrie excessivement réduite, donc il y a un vrai recrutement, un vrai niveau nécessaire pour y rentrer. Je crois que c'est important. Nous ne pouvons pas, tu l'as dit, faire des promesses à tout le monde et penser que tout le monde peut avoir un BMF demain et être employé dans le football, c'est totalement impossible. Et d'ailleurs c'est ce qu'a demandé France Compétence au moment du renouvellement du diplôme, nous allons arriver à nouveau au renouvellement du BMF et prouver un taux d'employabilité.

Ce n'est pas si simple que ça. Alors c'est vrai quand même pour beaucoup de parcours d'apprentissage. Et ce n'est pas non plus parce que nous faisons un apprentissage ou une formation quelle qu'elle soit, dans une université ou dans une école, que nous allons trouver du travail à la sortie. Donc, je crois que tu as raison, il y a un discours à tenir.

Il vaut sans doute mieux continuer à se former, faire de la bi qualification, mais ne pas rêver qu'avec un BMF nous allons trouver facilement un emploi à la sortie. Je te rejoins à 200 %.

Intervention de Jean-François DUCROT, président du club de Corbigny dans la Nièvre.

Puisque les questions sont ouvertes, j'ai vu quelques chiffres présentés par le secrétaire tout à l'heure. Je vais revenir. Le football français vient d'inventer une super loi. Si l'entraîneur n'est pas gentil, je mets un carton et c'est le capitaine qui sort.

Si le gardien est capitaine, c'est le vice-capitaine. Un truc pour moi imbuvable pour les arbitres. Alors j'ai aperçu Monsieur Turpin tout à l'heure parce que j'avoue que je ne sais pas à qui m'adresser puisque malheureusement, on n'a pas un représentant de la fédération française de football ici aujourd'hui. C'est lamentable.

Je ne comprends pas cette règle-là. Je trouve qu'on va punir quelqu'un qui n'a rien fait, c'est un truc de fou. Je ne sais pas, je ne comprends pas.

Quelqu'un peut m'expliquer pourquoi si l'entraîneur fait mal les choses, on ne le met pas dehors ? Pas de l'autre côté de la main-courante parce qu'il va continuer à embêter l'arbitre. C'est exclu du complexe et la semaine d'après, il n'a pas le droit de rentrer dans les vestiaires, de faire toute sa composition et d'être encore de l'autre côté de la main-courante. Je trouve que ça me paraît assez logique.

Et je voudrais dire aussi qu'il y a trop de gens, trop de présidents, d'entraîneurs qui s'en prennent aux très jeunes arbitres. Apprendre aux parents c'est trop dur. En revanche, apprendre aux entraîneurs les valeurs du football, ça c'est possible. Mais c'est possible en appliquant les bonnes mesures, c'est à dire la personne qui fait l'andouille, il est suspendu. Et vous parliez des diplômés tout à l'heure. La personne n'est pas cool, on lui retire le diplôme. C'est qu'il n'a pas compris les valeurs du football.

S'il vous plaît, défendez les jeunes arbitres. J'ai vu que le chiffre avait légèrement diminué au niveau des arbitres, des jeunes arbitres. Je vais vous donner un exemple. Le jeune arbitre, il fait ça parce qu'il a envie de se faire emmener par la maman. La maman qui n'a rien à faire du football, mais comme c'est son fils, elle l'emmène.

Quand elle a vu une fois tout le monde s'en prendre à son fils. La deuxième fois, elle lui dit "Écoute, on va rester à la maison et tu ne vas plus arbitrer du tout". On perd des jeunes arbitres parce qu'ils ne se sont pas défendus. Mais je sais que tout le monde est d'accord avec moi, mais il n'y a rien de fait.

Monsieur Turpin, si vous êtes là et si vous avez un petit peu de pouvoir, faites changer cette loi, s'il vous plaît. Merci.

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Nous avons bien pris note sans rentrer dans le détail des mesures que la Fédération a proposé. Tu l'as dit, il n'y a pas de représentant de la fédération. Simplement, je pense qu'en Bourgogne Franche-Comté, en tout cas, depuis que je suis président, nous avons pris beaucoup de mesures pour essayer d'accompagner et de protéger les arbitres. Bien sûr, malheureusement ce n'est jamais suffisant. Et je te rejoins à 200 %. Je crois que Thierry a dit que nous avions beaucoup trop d'incidents sur les terrains. Je pense que la problématique de l'arbitrage, je l'ai dit à de nombreuses reprises, aujourd'hui nous arrivons à recruter car nous avons plutôt des bons outils et des bons moyens pour recruter des arbitres.

Nous avons retrouvé un niveau de nombre d'arbitres très important. Jamais suffisant, nous sommes d'accord. Mais le problème, c'est que nous continuons à en perdre énormément et qu'un jeune arbitre, et ça rejoint ce que tu dis Jean-François, nous en perdons énormément dans les deux ans qui suivent l'obtention de son diplôme et c'est une vraie catastrophe.

Donc nous avons un vrai sujet autour de la fidélisation. Nous avons un vrai sujet autour de la protection des arbitres. Il y a des mesures qui sont en place. Les sanctions, d'abord, c'est toujours la même chose. Les mesures de l'accompagnement, c'est de la sanction, du bâton et c'est un peu de carotte, autant que faire se peut. Donc nous essayons de mélanger un peu tout ça pour faire au mieux et faire en sorte que ça se passe le mieux possible.

Je crois malheureusement aussi qu'il y a un vrai phénomène de société, c'est à dire qu'il y a beaucoup de violence partout. Aujourd'hui, le football n'est jamais que le reflet de ce qui se passe dans la société. Je crois que cette violence qui monte, fait que nous avons trop d'incidents sur des terrains.

Je te parle des parents, mais tu as raison, les éducateurs ont des comportements, avec les jeunes arbitres, catastrophique qui ne donne pas envie ni à un papa ou une maman au bord de terrain d'accompagner son fils à arbitrer, ni au jeune garçon ou fille qui arbitre de continuer forcément. Donc il faut continuer à travailler, il faut continuer à renforcer, à travailler ensemble, peut-être pour trouver d'autres solutions et d'autres mesures.

Nous en avons mis en place un certain nombre la saison dernière. Nous en avons mis en place encore en début de saison. Nous avons relayé celle que la Fédération a prise et Clément fait régulièrement des propositions et des plans d'action. Donc nous mettons en place aussi nos propres propositions et nos propres mesures. Mais je te rejoins, ce n'est jamais suffisant.

Donc travaillons, travaillons encore là-dessus, à l'heure actuelle sur la mesure du carton blanc pour le capitaine. Je crois que nous avons un vrai souci effectivement sur l'encadrement. C'est sans doute à travers ça que la Fédération a réfléchi avec la sanction qui est prise à l'encontre d'un éducateur. Nous avons très peu d'effet en réalité parce qu'il passe derrière la main courante et effectivement, il continue de diriger l'équipe, il rentre dans le vestiaire.

Sans doute qu'il y a des mesures à prendre et des réflexions à avoir au niveau fédéral sur ce sujet. Donc je vous invite à les faire remonter. Je peux les faire remonter pour vous. Je n'ai peut-être pas l'écoute suffisante aujourd'hui, mais en tout cas n'hésitez pas, vous allez faire remonter, y compris par les clubs qui sont membres du conseil consultatif des clubs où il y a 40 clubs en France.

Bon, ce n'est pas beaucoup, mais en tout cas ça peut être quand même un canal pour vous. Vous accompagnez, faire remonter des propositions, voilà ce que je peux faire. Mais je suis en grande partie d'accord avec toi. Je crois que nous avons une question venant des gens qui sont en distanciel.

Intervention de Monsieur Sylvain POIRIER, Directeur du Développement et de l'Engagement de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

C'est une question que nous avons reçu en ligne, qui est adressée de la part de **Gaëtan CADARIO du FC Le Russey** dans le cadre des montées descentes.

Ne serait-il pas plus logique de tenir beaucoup plus compte des obligations des équipes de jeunes plutôt que d'infliger une simple amende de 40 € au club qui n'est pas en règle ? Nous avons calculé que les frais inhérents à nos équipes de jeunes se sont élevés à plus de 5 000 € pour la saison 2024 2025.

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Merci de prêter attention à ce souhait. Oui, il y a des obligations d'équipes de jeunes. C'est un problème vis à vis des obligations pour le groupement horloger.

De manière précise, le groupement Horloger, je n'ai pas les éléments. Nous n'allons pas traiter un cas particulier en assemblée générale. Ce n'est pas l'objectif, mais d'une manière générale, ce que je peux répondre, c'est qu'effectivement il y a des obligations au niveau des équipes de jeunes. Je vous rappelle que nous les avons assouplies d'ailleurs, pour les groupements, à partir de cette saison, puisqu'avant, il fallait qu'il y ait un cumul sur les obligations de tous les clubs du groupement, mais nous avons changé les règles. Nous les avons largement assouplies chez nous. Et Thierry vous présentera tout à l'heure les modifications réglementaires au niveau fédéral sur les ententes et les groupements.

Après oui, si les obligations ne sont pas atteintes, il y a un barème de sanctions. Plutôt appliquer des non-montées ? Non, je ne sais pas. Mais je ne trouve pas que tout le monde sera forcément d'accord pour qu'il y ait des sanctions

aussi lourdes que la non-accession parce que nous ne respectons pas totalement une obligation d'équipes de jeunes. Après, si c'est votre souhait, un jour vous faites un vœu et nous le passerons en assemblée générale. Mais ce n'est pas mon souhait personnel, mais bon, je ne suis pas obligé de le partager, nous ne sommes pas obligés de partager les mêmes vues des choses. Le sujet des arbitres a généré d'autres questions.

Question de Pierre Yves LAUTISSIER de l'US de SAINT BONNET DE LA GUICHE

Bonjour, Il est de plus en plus dur de trouver des arbitres.
Comment se fait-il que notre ligue ne prenne pas en compte les capacitaires et les arbitres clubs ?

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Alors capacitaire ça n'existe plus. Mais il y a effectivement des arbitres de club. Ils sont pris en compte pour les clubs de district. C'est un règlement national, donc ils sont pris en compte chez nous comme dans tous les territoires de France et de Navarre.

Ils sont pris en compte mais pas effectivement pour tous les clubs et pas pour tous les niveaux.

Je pense que Régis pourrait peut-être compléter la réponse, mais c'est la même réponse.
Et dernière question, toujours autour de l'arbitrage et du protocole plutôt d'avant match.

Intervention de Florian DIRX du club de HLS Football.

Bonjour, Nous avons parlé des problèmes de plus en plus courants lors des différents matchs dans notre région. Or, à ce jour, aucune intervention n'a lieu avant les matchs à quelconque niveau, que ce soit au niveau de la Ligue ou des districts. Est-il prévu quelque chose à ce niveau-là ?

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Si je comprends bien, vous voudriez qu'un représentant de la Ligue aille sur tous les matchs, intervenir avant les matchs ? Alors, vous savez, combien nous avons de matchs tous les dimanches. Je n'ai que 150 bénévoles, je ne couvre même pas tous les matchs.

Si tous les bénévoles étaient disponibles tous les dimanches pour être présents sur un terrain. Enfin bon, faut être réaliste, quelque part, nous n'avons absolument pas la capacité ni les moyens. Et même en intégrant les districts, je ne sais pas combien de centaines et de centaines de matchs nous avons sur notre territoire chaque dimanche, dans toutes les catégories et dans toutes les équipes.

Donc c'est totalement impossible. Après, le faire une fois exceptionnellement sur un terrain, s'il y a une nécessité, nous pouvons nous rendre disponible, mais il n'y a pas de possibilité bien sûr réaliste. L'intervention de la Ligue, ce sont 22 élus, ce sont 140 bénévoles, ce sont 45 salariés. Même si nous déployons tout ça, nous sommes loin de couvrir toutes les rencontres.

Intervention de Florian DIRX du club de HLS Football.

Alors une précision pour répondre à tes propos Daniel, ce n'est effectivement pas tous les matchs mais au moins quelques matchs. Les problèmes sont identifiés en fonction des clubs et les districts le savent. J'espère qu'ils le remontent à la ligue.

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Ah oui mais alors là, nous avons une commission médiation prévention sécurité qui intervient quand il y a des matchs sensibles ou des matchs à risques.

Nous mettons en place des dispositifs, nous avons un référent sécurité, présent sur le match, voir un délégué. Mais nous n'aurons pas systématiquement sur les autres. Mais quand il y a des matchs, identifiés à risques, des délégués sont désignés. Nous avons Mohamed KERZAZI, président de la commission Médiation prévention et sécurité, qui désigne un référent sécurité.

Quelquefois avec des réunions en amont des matchs, quelquefois directement en allant sur le match. Et donc quand il y a des situations comme ça où des clubs identifient un risque, nous pourrions parler de certains clubs avec certains présidents de district, et je crois que ça traduirait bien les choses. Il y a des dispositifs qui sont mis en place.

Après, si le club le souhaite, il nous contacte et nous mettrons en fonction des souhaits, des besoins, des dispositifs en place. Je rappelle aussi qu'il y a dans un certain nombre de territoires, c'est vrai en Saône et Loire, mais pas seulement avec le SDJES, il y a aussi des protocoles de déclaration de matchs sensibles par les clubs. Et là aussi, nous déployons un dispositif avec les autorités, avec les collectivités, un dispositif sur les matchs qui le nécessitent. Donc n'hésitez pas à nous contacter. Là, ce sont des dispositifs que nous sommes capable de mettre en œuvre. Et pour finaliser et finir la question là-dessus et peut être passer au vote, nous avons remis en place cette année, un peu modifié, quelque chose que nous avons mis en place il y a quelques années, un protocole de match qui n'avait pas disparu mais qu'il fallait peut-être relancer un peu.

Donc il y a un protocole de match et je vous incite à le faire respecter avant, pendant et après le match et à l'afficher dans vos vestiaires à la sortie des vestiaires ou dans les vestiaires des joueurs. Ça peut aider les clubs, bien sûr à mettre en place quelque chose qui va structurer le contexte de la rencontre.
Une autre question dans la salle.

Intervention de Jean-Luc Garcia, président du club de PARON FC

Je voudrais rebondir sur les propos du président. LAUTISSIER. J'ai plusieurs questions. J'ai essayé de grouper en une. Au niveau de l'arbitrage, nous avons, je dirais presque la malchance en Régionale 3, dans l'Yonne de ne pas être couvert.

Quand nous avons un arbitre officiel et pas de touche, hormis quand l'arbitre est observé, ce qui n'est pas toujours le cas. Donc je pense qu'en régionale 3, que trois arbitres officiels serait un minimum. La Nièvre, je crois qu'ils ont la chance de couvrir la départementale 1. Nous on ne l'a pas. Est ce qu'il ne serait pas plus judicieux de retirer des arbitres de troisième division pour faire assistant ?

On revient dans le droit, ce qui me paraît le minimum des choses. Parce que là, on arrive dans une conjoncture où faut trouver un licencié pour faire le délégué, un licencié pour faire l'arbitre de touche, mais là, disons que ça fait beaucoup de licenciés.

Et notamment trois quand vous emmenez un gars dans l'Yonne, même si ce n'est pas très loin pour faire l'arbitre de touche, ce n'est pas toujours évident. Je pense que les arbitres maintenant, doivent couvrir 18 matchs maintenant au lieu de 20 parce qu'il y a eu une recrudescence.

Au niveau des jeunes arbitres, est-ce qui ne serait pas plus judicieux à les faire accompagner. Comme dit le président de Corbigny, vous faites suivre la maman du jeune arbitre. Il a observé les deux premières fois, mais après libre avec sa mère ou son père.

Donc ça veut dire que dès qu'il y a un conflit, ça monte dans une conjoncture très haute parce qu'on s'attaque à son enfant, donc le père ou la mère n'ont pas du tout la même réaction que si on fait accompagner par un arbitre du club. Donc moi je mets un point d'honneur à faire accompagner mes jeunes arbitre le samedi par un arbitre officiel.

Est ce qu'il ne serait pas judicieux que le district de l'Yonne ou la Ligue délivre une espèce de truc qui est marqué arbitre officiel que les parents et l'entourage du club qui reçoit ce jeune arbitre, savent qu'il est protégé ? Je pense que c'est un minimum. Quand ce sont des parents. Je pense que tout ça amène au conflit. Moi là, vous allez pouvoir m'apporter une réponse.

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Merci. Alors je n'ai pas beaucoup de réponses à vous apporter pour être très honnête. La problématique des arbitres assistants Régionale 3 malheureusement, dépend des districts, donc je les laisserai s'exprimer s'ils le veulent. Puisque ce sont les districts qui désignent les arbitres assistants de Régionale 3. Mais nous n'en avons pas la capacité, aujourd'hui, d'avoir assez d'arbitres au niveau régional pour désigner des assistants.

Donc moi je suis comme vous, je pense qu'il est important que nous ayons des arbitres assistants en Régionale 3. Cela étant, ce n'est pas moi qui vais vous apporter des réponses. Malheureusement, aujourd'hui, nous avons deux territoires où s'est un peu plus compliqué du fait du nombre d'arbitres sans doute, et je le peux le comprendre. Et sur l'accompagnement, je pense qu'il y a une réflexion à mener.

Oui, je pense que c'est l'ouverture que vous nous donnez qui peut être prise en compte avec les districts, puisque les jeunes arbitres et les arbitres tout court débutent de toute façon toujours leur apprentissage, leur parcours dans le district. Donc ce sont des questions liées à des politiques de district, mais nous pouvons essayer de les coordonner et d'y réfléchir globalement sur le territoire.

En tout cas, merci beaucoup pour votre intervention. Je vous propose de passer au vote du rapport d'activité. Nous avons bien pris en compte et nous essaierons d'apporter avec les districts des réponses à ces problématiques d'arbitrage.

Si j'ai bien compris, nous sommes convaincus qu'elles sont essentielles et j'ai bien compris qu'elles vous préoccupaient. Voilà, je vous propose d'approuver, et de voter, en tout cas pour l'approbation du rapport d'activités. Ce que je vous propose, c'est de passer, si vous en êtes d'accord, au vote. C'est le vote numéro 6.

L'Assemblée Générale procède au Vote n° 06

Approuvez-vous le Rapport d'Activité 2024 / 2025 ?

| Option n° | Libellé | Nombre et pourcentage de suffrages exprimés |
|-----------|---------|---|
| 1 | OUI | 4605 (93,98%) |
| 2 | NON | 295 (6,02%) |

Le rapport d'activité 2024 / 2025 est donc approuvé à la majorité des voix exprimées.

Le rapport est approuvé à 93,93 % pour un premier rapport. Thierry C'est pas mal. Merci beaucoup à vous et merci à toi pour ce travail et ce rapport. Nous allons passer à un autre volet avant d'en venir au volet financier. Nous avons souhaité mettre un axe partenariat et engagement.

12. PRESENTATION PARTENAIRE IDVERDE

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Je vous propose, d'appeler Sylvain POIRIER pour aller au pupitre.

Je lui laisse le micro et vous propose déjà une présentation d'un nouveau partenaire, IdVerde. Et je crois qu'il y a une vidéo. C'est à toi Sylvain. Pour ce premier point sur le Partenariat et l'Engagement.

Intervention de Monsieur Sylvain POIRIER, Directeur du Développement et de l'Engagement de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Effectivement, on peut se réjouir que des partenaires, à dimension régionale, décident de nous rejoindre sur des projets que nous portons au niveau de la Ligue. Des projets qui, on essaye, donnent du sens autour de notre engagement, notamment sociétal. Et dans un premier temps, je crois qu'il y a une vidéo qui concerne IdVerde qui va être lancée dans quelques instants et je vous laisse découvrir cela.



13. PRESENTATION PLAN DE ENGAGEMENT – DECLINAISON REGIONALE

Intervention de Monsieur Sylvain POIRIER, Directeur du Développement et de l'Engagement de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Je vais vous présenter maintenant les actions que l'on mène au titre du plan d'engagement sociétal. Alors nous allons commencer par vous présenter un film de la Fédération Française de Football qui finalement explique bien ce qu'est le plan d'Engagement Fédéral.

Et dans un deuxième temps, cela me permettra de vous dire ce que nous avons engagé au niveau de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté. Le football rassemble. Il s'engage avec force. La Fédération Française de Football est fière d'avoir donné le coup d'envoi de son plan d'engagement sociétal. Un plan d'action ambitieux s'appuyant sur une formation en quatre axes prioritaires. Un seul but, un football inclusif, solidaire et responsable. Trois ans pour le déployer et 6 millions d'euros mobilisés.

Premier pilier : lutter contre toutes les formes de violence et de discriminations. L'objectif protéger chaque licencié sur et en dehors des terrains pour un football sans violence, racisme et LGBT phobie.
Comment ? En contrôlant l'honorabilité de l'encadrement professionnel et bénévole. En sensibilisant 100 % des licenciés dans nos 12 000 clubs. En formant 75 % des encadrants. En favorisant la libération de la parole avec la plateforme de signalement "j'alerte". En sanctionnant les auteurs de faits répréhensibles et en accompagnant les victimes avec le numéro d'écoute France Victimes.

Deuxième pilier : développer la citoyenneté, l'inclusion et la solidarité. L'objectif, faire du football un levier éducatif et social en développant l'offre de pratique pour les personnes en situation de handicap, en facilitant l'insertion professionnelle de nos licenciés, en formant les encadrants et en renforçant la place du programme éducatif fédéral. En permettant l'accueil de toutes et tous afin de le vivre ensemble au sein des clubs tout en se mobilisant autour d'actions solidaires.

Troisième pilier : protéger l'environnement et s'adapter aux défis climatiques. L'objectif diminuer notre impact environnemental.
Comment ? En réduisant de 34 % les émissions de CO2. En sensibilisant 100 % des jeunes licenciés aux pratiques éco responsables. En formant les dirigeants et encadrants aux enjeux du dérèglement climatique. En favorisant les mobilités douces et le trajet en covoiturage. En réduisant nos consommations en énergie.

Quatrième pilier : développer et renforcer la féminisation et la mixité. Le but, ouvrir grand les portes du football à toutes et tous en doublant le nombre de licenciés.

Comment ? En renforçant les passerelles entre les clubs et l'école. En diversifiant l'offre de pratique. En accompagnant les éducatrices, arbitres et dirigeantes. En valorisant les initiatives de terrain avec l'appel à projets de foot. En mettant en œuvre la parité dans nos instances régionales à horizon 2028. Bénévoles, dirigeants, éducateurs, licenciés, supporters, ensemble, soyons prêts à faire bouger les lignes. Engageons-nous pour un football plus sûr, plus mixte, plus durable, plus solidaire.

Ce film permet effectivement de bien comprendre la structuration du plan d'engagement fédéral autour de quatre axes que vous avez découvert et que vous connaissez sans doute.

Maintenant, il est important pour nous, de vous dire ce que nous avons engagé depuis la saison dernière. Alors dans un premier temps, nous allons regarder et je vais vous demander de mettre le premier slide sur la saison 2024 2025.



Dans un premier temps, nous nous sommes attelés effectivement avec la nouvelle mandature dès le mois de novembre, de créer un nouveau pôle qui est le pôle Engagement et Service au club. Concernant l'engagement, nous avons créé un comité de pilotage au mois de décembre. Donc, nous nous sommes structurés. Et vous voyez, nous avons créé quatre commissions qui, finalement sont les mêmes que celles de la Fédération Française de Football.

Tout simplement, pour être le plus clair possible pour vous et pour être aligné dans la communication entre ce que nous pouvons avoir de la fédération et ce que nous devons vous faire parvenir au sein de vos clubs pour mener des actions sur le terrain. Je tiens aussi à souligner, c'est important, et vous les voyez en bas à gauche, qu'il y a des référents dans chaque district au titre de l'engagement sociétal.

A ce titre, je voulais en profiter pour les remercier parce que ce sont de vrais relais tout au long de l'année. Pour nous, ils sont précieux parce que je ne vais rien vous apprendre en disant que vous avez beaucoup d'informations dans vos clubs, mais qu'il est important quand même d'avoir des relais, des personnes auxquelles vous pouvez compter dessus pour vous aider à engager des actions dans vos clubs tout au long de l'année.

Ensuite, nous avons essayé également dans la saison 2024 2025, de mettre en place les premières actions parce que c'est bien de se structurer. Nous voulions marquer les premiers buts entre guillemets. Comme vous le voyez, nous avons essayé d'avoir une stratégie pour être présent sur l'ensemble des axes du plan fédéral que nous venons de voir. Par exemple, intervenir auprès de la mixité à travers un séminaire "Femmes de foot" réuni en janvier dernier, où l'idée était de donner des clés de lecture d'un club à des femmes dirigeantes pour qu'elles prennent plus de responsabilités au sein de ces clubs.

En avril, nous avons activé un autre axe au niveau des défis environnementaux en s'associant avec une association reconnue, Football Ecologie France, partenaire de la Fédération française de football. Cette association est maintenant à votre service et peut intervenir sur le terrain pour mener des actions concrètes et vous aider au quotidien.

saison 2024-2025 Les premières actions

Janvier 2025

Seminaire "FEMMES DE FOOT"



Avril 2025

Mise en place d'un partenariat avec Football Ecologie France



Association nationale qui accompagne clubs, collectivités et acteurs du football dans leur transition écologique et solidaire.

Mai 2025

Installation du 1er distributeur de produits hygiéniques féminin dans les vestiaires de la Ligue



Octobre 2025

Et puis, toujours sur la partie féminisation, nous avons installé un premier distributeur de produits hygiéniques, symboliquement au mois de mai dernier à la Ligue. Mais maintenant, notre ambition, c'est que nous puissions les installer dans tous les clubs qui ont des sections sportives pour aider les jeunes femmes à être à l'aise et pouvoir pratiquer le football.

1/ CONTINUER A SE STRUCTURER

- › Création d'un plan action en lien avec les enjeux priorités
- › Recrutement d'un alternant

2/ACTIONS À MAINTENIR ET PÉRENNISER

- › Déploiement des distributeurs de serviettes hygiéniques
- › Séminaire Femmes de Foot
- › Stade vers l'emploi
- › Mois de L'engagement

Octobre 2025

50



3/ DEVENIR UN ACTEUR CONNU ET RECONNU DANS L'ÉCOSYSTÈME SOCIÉTAL RÉGIONAL

- Co-organiser des projets
- Accueillir des événements avec des structures comme l'Adème, France Travail, Cap Emploi, Comité Paralympique, Convention des Entreprises pour le Climat, l'ARS, etc...



**Appui-Conseil au service
de la transition des
organisations
vers des modèles
+ durables et inclusifs .**

Octobre 2025

51

Ensuite, nous avons eu un élément phare, c'est sur le slide d'après que nous avons porté aussi en 2024-2025 et que nous allons retrouver cette année. C'est ce que nous appelons le mois de l'engagement. Alors, nous sommes partis un peu en mode start up, avec beaucoup d'humilité, mais aussi avec la volonté de dire, nous allons essayer d'impulser, de demander aux clubs de mener une action sociétale.

C'était au mois de mai dernier. D'où le nom, le mois de l'engagement supplémentaire aux actions que vous faites tout au long de l'année à travers le PEF, etc. Et pour cette première année, nous avons eu quinze clubs qui ont été récompensés. Et vous voyez qu'au niveau territorialité, nous avons eu des représentants de club dans tous les districts, ce qui est notre première satisfaction.

Alors, ce qu'il faut retenir, ce sont des actions simples.

C'est par exemple un match de la Fraternité qui a eu lieu à Bavilliers. C'est une formation pour la lutte contre les discriminations au Racing Besançon, ou encore, une journée dédiée au foot féminin à Gevrey.

Et si je vous en parle ce matin, c'est parce que là, pour l'année qui vient, nous allons vous solliciter. Nous allons communiquer plus tôt pour donner suite à un souhait des clubs. Ainsi, dès le mois de décembre, nous allons venir vers vous. Nous allons le décaler également au mois d'avril parce qu'il y a les vacances au mois d'avril et que c'est plus propice lors de stages de faire des actions. Enfin c'est ce que les clubs nous ont dit.

Cela nous permet, vous voyez, à travers nos partenaires et notamment Intersport qui nous soutient sur cet événement, de redistribuer directement de l'argent à vos clubs qui mènent ces actions.

Ensuite, que pouvons-nous faire finalement ? Et là, c'est une projection pour l'année à venir. Il y a trois points principaux. La première chose, c'est vraiment de continuer à se structurer.

Finalement, la Commission de l'Engagement, qui n'a qu'un an de vie, est en train de créer un plan d'action en lien avec les enjeux prioritaires et de chercher comment arriver à prioriser les enjeux de nos territoires.

saison 2024-2025

Nouveauté

Lancement du mois de l'Engagement

MAI 2025



Match de la Tolérance et de la Fraternité

16 mai 2025



Le principe : inciter les clubs à mener des actions de leurs choix sur l'1 des 4 axes de l'Engagement

Tous les districts concernés

15 clubs Récompensés

3000€ distribués aux clubs



LE MOIS DE
L'ENGAGEMENT

Octobre 2025

Nous vous avons interrogé cet été. Vous avez tous reçu un questionnaire. Pas seulement vous, mais nos partenaires également ainsi que les collectivités, pour dire finalement, qu'attendez-vous de la Ligue sur les enjeux, les actions sociétales et sur quels enjeux vous souhaitez que nous priorisions nos actions ?

Nous avons également recruté un alternant qui est présent dans la salle, qui nous aide aussi à mener à bien tout ce que nous voulons porter avec vous.

Le deuxième point, est de maintenir et pérenniser certaines actions que je viens de vous présenter. Notamment, la phase de déploiement des distributeurs de serviettes hygiéniques. Sachez qu'il y a déjà dix clubs qui ont reçu un mail puisqu'ils avaient été volontaires pour proposer de l'installer à moindre coût grâce à des partenariats.

Par ailleurs, le séminaire "Femmes de foot" est déjà programmé fin janvier. Le Stade Vers l'Emploi que nous avons fait début septembre, en lien avec l'inclusion par le sport pour mettre des demandeurs d'emploi en lien avec des entreprises, sera renouvelé au mois de mai prochain.

Et enfin, l'évènement phare. Comme je vous l'ai dit, le mois de l'engagement qui aura lieu en avril 2026, où nous attendons vraiment une grande participation de la part des clubs. Toutes ces actions au service forcément de l'engagement, du rôle social que nous avons tous.

Et le troisième point, notre axe de développement principal, que la Ligue devienne un acteur connu et reconnu dans l'écosystème sociétal régional.

Alors, qu'est-ce que ça veut dire ? Simplement, c'est essayer de s'associer avec des structures. J'en ai cité quelques-unes, mais ce n'est pas exhaustif. Comme l'ADEM, France Travail, Cap Emploi, le Comité paralympique, les conventions des entreprises pour le climat, l'ARS, etc. Toutes des structures qui mènent des actions sur les quatre axes. Et nous avons envie de travailler avec eux.

Soit de coorganiser des projets ou d'accueillir des événements au sein de notre ligue vis à vis de ces structures. Pour nous aider dans ces projets, nous avons REFORM, un appui conseil au service de la transition des organisations, que vous voyez en bas de la slide et qui a une vraie expertise sur le domaine pour nous accompagner justement, nous structurer à réfléchir, à faire un plan d'action pertinent. Ils ont une réelle et vraie expérience puisqu'ils sont également en lien avec la Fédération française et interviennent déjà dans d'autres ligues et districts.

Voilà ce que je voulais vous présenter ce matin, succinctement, en espérant vraiment que cela vous donne envie de nous solliciter, de solliciter le référent engagement de votre district, parce que nous avons des solutions à vous apporter au bénéfice du rôle qui nous incombe tous.

Je vous remercie de votre écoute. Merci beaucoup aussi.

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Merci pour cette présentation et je pense que nous aurons l'occasion de rééchanger largement dans les mois, les années qui viennent sur ces actions au service de l'engagement sociétal

14. PRESENTATION ET INTERVENTION DE MR PEUTOT HERVE – STE BONGLET

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

On accueille Hervé Peutot, du groupe BONGLET.

Bonjour à vous. Nous sommes très heureux de vous proposer de dire quelques mots à nos clubs en tant que nouveau partenaire. Vous allez nous expliquer ce qu'est le groupe BONGLET. Outre le naming sur la Régionale 2, il y a un lien fort avec le plan d'engagement. L'arrivée du partenariat avec BONGLET et son accompagnement sont aussi liés bien sûr à des actions.

Intervention de Hervé PEUTOT, Directeur Général des Opérations Stratégiques du groupe BONGLET SA.

Bonjour à toutes et à tous.

Merci pour votre accueil.

Écoutez, c'est une joie pour l'entreprise BONGLET de rejoindre le partenariat avec la Ligue. C'est une joie parce que lors de la sollicitation de vos représentants, ce qui a attiré mon attention, c'est véritablement cette notion d'engagement, de vouloir bouger les choses, notamment sur la partie RSE, donc la responsabilité sociétale des entreprises.

L'entreprise BONGLET est une entreprise familiale qui a été créée il y a 70 ans et qui doit son développement par l'implication des salariés. La richesse de l'entreprise, ce sont vraiment les gens qui composent l'entreprise, qui permettent ce développement. Nous sommes spécialisés dans les métiers du second œuvre, du bâtiment. Le siège est à LONS-LE-SAUNIER. On a 17 agences réparties dans l'Est de la France. On a une petite dizaine d'agences sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

Lorsque j'ai eu cette sollicitation, je me suis aperçu que sur le championnat R2, à chaque fois, il y avait une équipe de foot qui était engagée là où on avait des agences. Il y a eu une véritable prise de conscience aussi, qu'il fallait peut-être aussi participer davantage ou affirmer à nouveau cet engagement de l'entreprise auprès des clubs de foot à travers la Ligue.

Nous sommes très engagés, pionniers dans la démarche environnementale pour une entreprise du bâtiment. On a une multitude de certifications. Et le dernier cap, celui qu'on a franchi dernièrement, c'est la participation au collectif de la Convention des entreprises pour le climat. Lorsque j'ai été sollicité pour ce parrainage, Sylvain POIRIER m'a présenté quelque chose qui a du sens, qui a du sens que vous, bénévoles, vous portez au quotidien avec les valeurs que vous transmettez aux jeunes, les valeurs du collectif, de l'entente, de la coopération. Et cette notion également d'engagement pour un monde meilleur lié au changement climatique, c'est vraiment quelque chose qui, moi, m'a sensibilisé.

Les éducateurs qui encadrent les jeunes ont cette responsabilité aussi, j'aurais tendance à dire, de dire à nos enfants « Prenez soin de la nature, prenez soin de votre avenir ». Et c'est véritablement cette approche qui m'a fait rejoindre votre Ligue.

Voilà, donc, oui, effectivement, M. POIRIER a expliqué un petit peu des projets concrets et il y a des rapprochements avec notamment l'association de la Convention des entreprises pour le climat qui devraient arriver prochainement. Je me réjouis que chacun, à notre niveau, on puisse, vous, association sportive, nous, entreprise, collectivité, faire prendre conscience qu'il y a une urgence climatique, qu'il faut que chacun de notre côté, on puisse faire quelque chose. Et puis voilà, donc vous, vous avez les outils aussi de communication qui peuvent sensibiliser. Donc je vous remercie beaucoup pour cette démarche. Bravo à vous. Merci beaucoup à vous.

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Merci vraiment de nous accompagner.

Je pense que nous allons faire un bout de chemin, vous l'avez dit, ensemble, au service de cette politique RSE, au service de l'environnement. Et je crois que vous êtes très engagés. Il y a déjà eu des projets de mis en œuvre avec l'université en particulier. Et je crois que nous allons pouvoir mener des projets ensemble. Et puis vous accompagnez la Régionale 2 avec quand même beaucoup de clubs de Bourgogne Franche-Comté. Et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Voilà. Donc pour fermer ce volet avant d'arriver au volet financier, nous avons voulu vous présenter un des projets participatifs dont j'ai parlé dans mon propos introductif, qui est la Ligue de Demain. Et là, je vais appeler Amandine MENIGOZ, qui est Responsable du Service aux clubs et de la Formation, et qui va nous présenter ce projet. Et j'espère vous entraîner avec nous dans ce beau projet pour demain.
Merci à tous.

15. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES INVITEES

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Mais avant de passer à ce volet, je ne t'ai pas oublié.

Chrystel MARCANTONINI, qui est la présidente du CROS, qui nous fait le plaisir et l'honneur d'être parmi nous, comme à chaque Assemblée générale d'ailleurs, et je l'en remercie, a un impératif. Au lieu de lui donner la parole à la fin de l'Assemblée, nous allons lui donner la parole tout de suite, pour qu'elle puisse aller à ses autres engagements indispensables.

Intervention de Madame Chrystel MARCANTONINI, Présidente du CROS

Bonjour à toutes et à tous.

Monsieur de la DRAJES, Monsieur le représentant de la ville de DIJON et de la Métropole.
Cher Président, merci beaucoup de m'avoir invité.

Mesdames, messieurs les Présidents de clubs, de Districts, et surtout les bénévoles, que vous êtes sûrement les trois quarts tous et toutes. Merci pour cette invitation.

C'est vrai que je viens régulièrement. J'aime bien voir les évolutions au niveau des ligues, ce qui s'y passe d'année en année. Et je dois dire qu'aujourd'hui, encore beaucoup de projets. Vous travaillez sur le présent, mais beaucoup sur l'avenir. Je pense que c'est vraiment très intéressant. Sans vouloir divulguer ce qui va se passer après les finances, mais je sais que vous avez réussi à remettre le bateau à flot.
Donc toutes mes félicitations. Ce n'était pas évident.

L'Assemblée dernière était quelque peu compliquée. Et en plus, cette fois, les votes marchent super bien, parce que de mémoire, on n'avait pas loin de deux heures de retard l'année dernière. Donc voilà, très, très bien.
Encore une fois, je suis toujours ébahie quand je viens à l'Astragale, parce que ce sont des locaux extraordinaires. On peut tout y faire. La formation, des bureaux, des conseils d'administration.

Je tiens officiellement à remercier la Ligue, son président et Jean-François. On est reçus très régulièrement depuis quelques temps ici. Ça nous permet de faire des réunions, parfois en petit comité, en grand comité. Donc merci beaucoup pour votre aide au quotidien. Et puis après avoir écouté le plan d'action qui a été présenté par M. POIRIER, je m'inscris totalement là-dedans parce que ce sont également les lignes du comité Olympique. Donc j'espère sincèrement qu'on pourra travailler ensemble. On a des missions communes. Donc on peut, je pense, s'entraider tous ensemble.

Je voulais vous parler de notre kit lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Mais bon, vous avez aussi quelque chose à la fédération. Mais n'hésitez pas, si vous avez besoin d'autres aides, on est à votre disposition. Voilà. Écoutez, merci. Je m'excuse sincèrement. Mais ce matin, nous lançons ce qu'on appelle le club des 300 femmes dirigeantes, qui a été initié par le comité national olympique. Nous faisons la même chose en Bourgogne-Franche-Comté. Et donc ce matin, j'ai 16 femmes qui se sont engagées dans ce programme et qui sont en train de travailler avec des intervenants, avec une psychologue.

Donc voilà, parce que vous savez que c'est important, la féminisation. La loi est passée. En 2028, vous devrez être à la parité. Donc je sais que ce n'est pas toujours évident.

Donc merci beaucoup pour votre présence aujourd'hui et puis bonne continuation dans vos clubs respectifs.
Merci beaucoup à la Ligue

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.
Merci à toi, Chrystel, encore, de ta présence. Merci.

16. PRESENTATION "LA LIGUE DE DEMAIN"

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Voilà donc pour fermer ce volet et avant d'arriver au volet financier, nous avons voulu vous présenter un des projets participatifs dont j'ai parlé dans mon propos introductif, qui est la Ligue de Demain. Et là, je vais appeler Amandine MENIGOZ qui est responsable du service aux clubs et de la formation et qui va nous présenter ce projet. Et j'espère vous entraîner avec nous dans ce dossier, dans ce beau projet pour demain.

Intervention de Madame Amandine MENIGOZ, Responsable du Service aux Clubs et Formation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Bonjour à tous !

Depuis mon embauche en 2022 à la Ligue, je suis quasiment à toutes les A.G. Je suis intervenue devant vous pour vous présenter un certain nombre de projets. Ce projet-là me tient particulièrement à cœur. Pourquoi ? Parce qu'il fédère déjà un certain nombre de personnes, des élus, des bénévoles, des salariés. Autour de moi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
25 OCTOBRE 2025

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football

13. Ligue de Demain
11h05-11h15

LIGUE DE DEMAIN

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Projet collaboratif entre la Ligue, ses districts et les clubs visant à faire émerger de nouvelles idées et identifier des axes d'amélioration afin de rendre meilleure la Ligue pour demain.

Octobre 2025

56

Et maintenant, la dernière phase, c'est vous. Vous les clubs. Nous vous entendons discuter, parfois râler, être déçu même. Ce projet-là, a vocation à vous apporter des réponses, d'essayer de faire en sorte de voir émerger ensemble des nouvelles idées, des axes de travail dans un projet que je qualifie d'innovant, d'inédit. Créons ensemble la Ligue de Demain.

La première étape, c'est de faire un appel à candidatures de clubs volontaires. Vous aurez un certain nombre de communication dès le mois de novembre qui vous permettra d'intégrer des groupes de réflexion.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
25 OCTOBRE 2025

Ligue
FRANCO-COMTE
de Football

13. Ligue de Demain
11h05-11h15

APPEL À CANDIDATURES GROUPES DE RÉFLEXION

APPEL AUX CLUBS
VOLONTAIRES

NOVEMBRE 2025

CRÉATION DE
GROUPES DE RÉFLEXION

COMPOSÉS DE
PANELS DE CLUBS
REPRÉSENTATIFS

JANVIER 2026

liguededemain@lbfc.fff.fr

Octobre 2025

57

Cette première phase vous donnera la parole pour commencer à déterminer des axes d'amélioration de travail dans le fonctionnement de la ligue ou tout autre sujet.

Ces groupes de réflexion seront composés d'un panel de clubs qu'on voudra être représentatif de l'écosystème régional et nous discuterons ensemble lors d'une visio au mois de janvier.

Vous pouvez d'ores et déjà, si vous le souhaitez et si ça vous intéresse, nous dire tout votre intérêt sur l'adresse électronique Ligue de Demain que nous avons créé à ce sujet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
25 OCTOBRE 2025

Ligue
FRANCO-COMTE
de Football

13. Ligue de Demain
11h05-11h15

QUESTIONNAIRE

ÉLÉMENTS RELEVÉS AVEC
LES GROUPES DE TRAVAIL

ÉLABORATION D'UN QUESTIONNAIRE
ENVOYÉ À TOUS LES CLUBS

DÉBUT D'ANNÉE 2026

Octobre 2025

58

En fonction de ces retours, nous établirons un questionnaire qui abordera les sujets qui auront été évoqués dans ces groupes de réflexion. Des sujets qui seront les principaux thèmes. Mais il y en aura peut-être d'autres qui auront vocation à créer un questionnaire qui sera envoyé à l'ensemble des clubs pour nous faire remonter vos axes d'amélioration, mais aussi vos idées afin d'établir une ligue meilleure dans quelques temps.



Ensuite, la troisième phase, sera de mettre en place des ateliers collaboratifs pour compiler toutes les principales thématiques qui auront été mises en lumière et évidemment, tous ensemble, de trouver des nouvelles idées. Peut-être que vous en avez déjà qui méritent d'être soulignée ou de remonter jusqu'à nous pour créer cette fameuse ligue idéale. S'il pouvait y en avoir une.



Enfin, il y aura un séminaire de restitution que nous organiserons en début de saison 2026 2027 qui sera la synthèse de toutes ces discussions, de toutes ces réflexions et de toutes ces idées d'améliorations que vous nous aurez fait part, vous les clubs, mais aussi les districts et évidemment les cadres de la Ligue.

En gros, ce projet est simple. Si vous aviez une baguette magique, qu'elle serait pour vous la ligue idéale ? Ensemble, construisons donc la Ligue de Demain, celle dans laquelle vous vous reconnaissez, celle que vous souhaitez, celle que vous avez imaginée. Merci à tous.

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

L'appel est lancé. N'hésitez pas, inscrivez-vous, Participez !

Il y a eu des échanges ce matin, des idées. Il y en a sans doute beaucoup d'autres, à tous les niveaux. Donc ce que nous souhaitons, c'est vraiment avoir un vrai projet participatif et permettre de faire évoluer cette ligue dans le sens où vous le souhaitez. C'est ça l'objectif du projet que pilote Amandine, et auquel je crois beaucoup. Merci à vous.

17. RAPPORT FINANCIER : COMPTE RENDU FINANCIER AU 30 JUIN 2025

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Merci Amandine, nous allons passer au volet financier et c'est notre Président Délégué, Jean-François GONDELLIER, en charge des finances qui va vous présenter les comptes.

Intervention de Monsieur Jean-François GONDELLIER, Président Délégué de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Après avoir salué l'ensemble des participants, je souhaite en propos liminaire faire un retour sur l'Assemblée Générale qui s'était tenue en novembre 2024. En effet, lors de cette Assemblée Générale il avait été soumis aux votes de l'Assemblée Générale le résultat financier constaté au 30 juin 2024, à savoir une perte de plus de 700 000 euros et à l'époque la question de la sincérité du budget pour la saison 2024-2025 qui prévoyait une perte de l'ordre de - 98 000 euros pouvait se poser.

Lors de cette Assemblée Générale, nous vous avons présenté une analyse comparative entre le budget de la saison 2024/2025 et les comptes arrêtés clos au 30 juin 2024. Nous vous avons dit à l'époque que nous pensions que ce budget pouvait être sincère, réel, mais que des mesures devaient être prises tous ensemble pour l'atteindre. Nous verrons tout à l'heure que nous avons tous ensemble réussi à atteindre cet objectif ambitieux.

A compter de ce jour, nous parlerons d'avenir et de projets mais il convient de se rappeler du passé pour construire un avenir plus sûr avec des finances en adéquation avec nos ambitions.

Les relations que nous avons créé avec les clubs, puisque sans vous, nous ne pourrions rien faire, ont été dans le bon sens. Et je suis très heureux aujourd'hui de vous présenter, au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, les comptes arrêtés au 30 juin 2025. Nous allons le faire assez rapidement, mais suffisamment détaillé pour vous expliquer les faits marquants de cette saison.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
25 OCTOBRE 2025

Ligue
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
de Football

14.1. Compte-rendu financier
au 30 juin 2025
11h15-11h45

FAITS MARQUANTS – Saison 2024/2025

- 1 Evolution des dispositions financières
- 2 Mouvements de Personnel / Baisse sensible de la masse salariale
- 3 Baisse des coûts de l'énergie
- 4 Baisse des aides fédérales : Pôle Espoirs et ETR
- 5 Partenariats et Commercialisation : objectifs non atteints
- 6 Régularisation immobilisations en cours

Octobre 2025

64

Les trois points positifs, ce sont l'évolution des dispositions financières qui avaient été votées l'année dernière et qui ont permis effectivement de nous apporter des ressources supplémentaires. Une baisse sensible de la masse salariale est constatée également sur l'exercice.

Je vous avais informé au mois de juin que chaque département devait être doté d'un cadre technique à la suite des départs de deux d'entre eux, l'un en Côte d'Or et l'autre dans l'Yonne, les recrutements annoncés ont été effectués à ce jour et on ne peut que s'en féliciter.

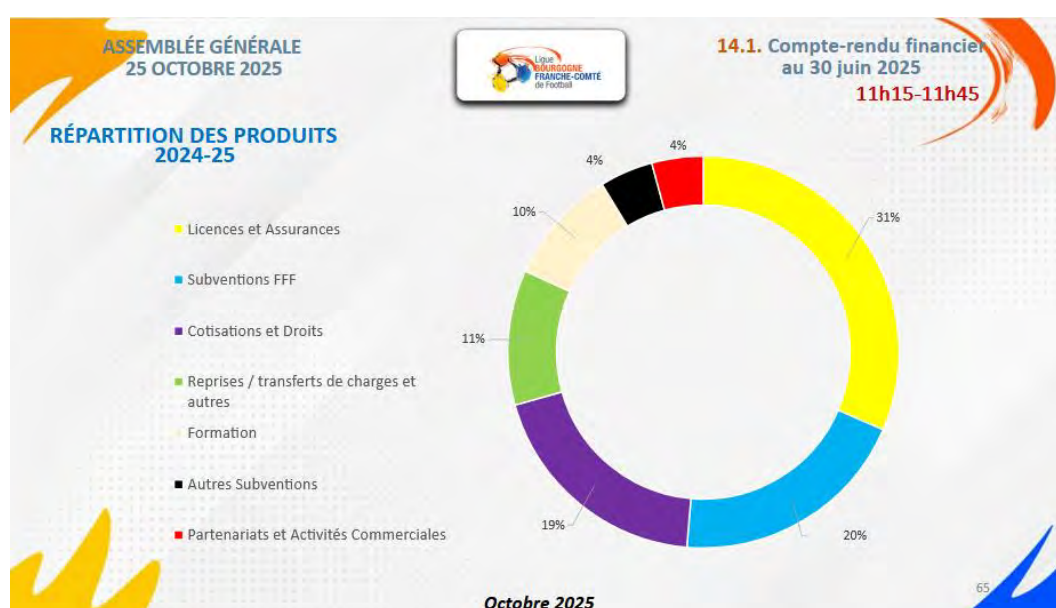
Nous avons également pu bénéficier d'une baisse des coûts de l'énergie sous le double effet d'une meilleure gestion de la consommation et nous avons pu bénéficier d'une baisse du prix de base à la suite d'une négociation du contrat existant.

Nous avons toutefois trois points négatifs sur cet exercice.

Tout d'abord une baisse de l'aide fédérale pour notre pôle espoirs liée aux nombres de jeunes accueillis.

Une nouvelle fois, la non-atteinte de notre objectif en termes de commercialisation.

Enfin, une régularisation des immobilisations en cours puisque nous avons mis en service le Campus qui est notre centre de formation en septembre, le budget adopté en juin 2024 incluait un étalement de l'amortissement sur une dizaine d'années alors que nous devons l'amortir sur des durées différentes en fonction des éléments amortis. C'est juste cet aspect technique de calcul de nos amortissements qui impacte notre résultat.



Il est important de constater que les licences et assurances représentent 31 % de nos recettes, les subventions de la Fédération 20 %.

Ensuite, nous avons les cotisations et droits divers des clubs pour 19 %.

Les reprises des transferts de charges et autres qui sont, ce que nous appelons dans notre jargon financier, des aller retours représentent 11 %.

Les frais liés à la formation 10%, les autres subventions 4 % et enfin partenariat activités commerciales 4 %.

Nous allons vous présenter un comparatif des montants des différents postes de produits sur les dernières années en y intégrant le budget 24/25.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
25 OCTOBRE 2025

Ligue FRANCO-COMTE de Football

14.1. Compte-rendu financier
au 30 juin 2025
11h15-11h45

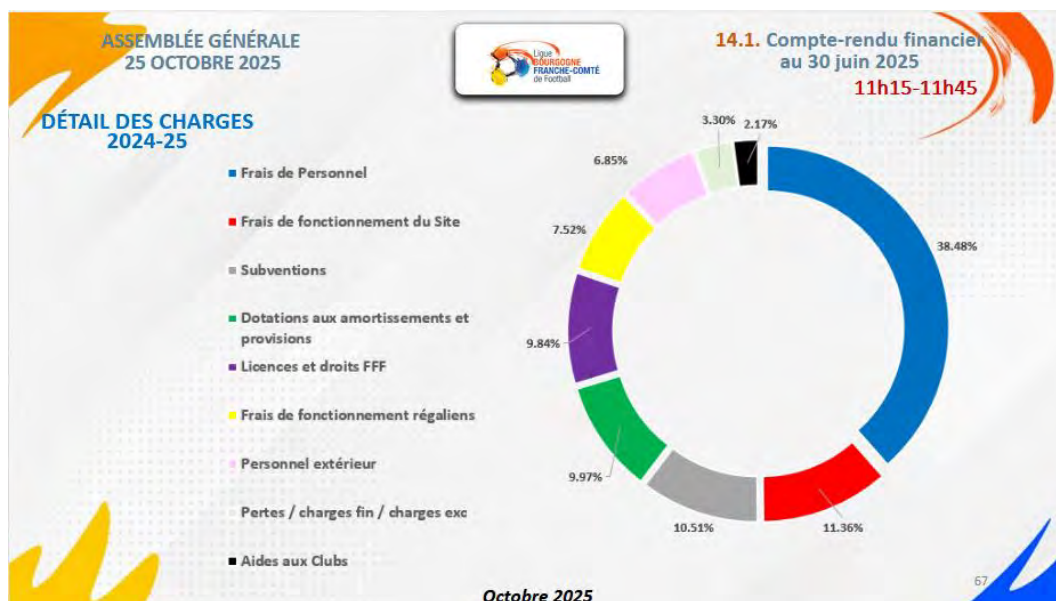
PRODUITS 2024-25

| | Réalisé 24/25 | Budget 24/25 | Variation | Réalisé 23/24 |
|--|---------------|--------------|-----------|---------------|
| Licences et Assurances | 2 125 838 € | 2 162 800 € | -36 962 € | 1 968 572 € |
| Subventions FFF | 1 340 130 € | 1 417 000 € | -76 870 € | 1 452 230 € |
| Cotisations et Droits | 1 301 869 € | 1 190 850 € | 111 019 € | 1 107 848 € |
| Reprises / transferts de charges et autres | 753 374 € | 573 144 € | 180 230 € | 859 400 € |
| Formation | 644 902 € | 660 000 € | -15 098 € | 650 800 € |
| Autres Subventions | 296 798 € | 278 500 € | 18 298 € | 288 051 € |
| Partenariats et Activités Commerciales | 287 091 € | 384 000 € | -96 909 € | 316 129 € |
| | 6 750 002 € | 6 666 294 € | 83 708 € | 6 643 030 € |

Octobre 2025

Donc la colonne de gauche, c'est le réalisé 2024/2025 que l'on compare au budget qui avait été voté l'année dernière. Il y a des écarts en rouge, d'autres en vert, vous comprenez pourquoi. Et à droite pour mémoire le réalisé au 30 juin 2024.

Je vais commenter les différentes lignes en apportant des explications sur les écarts le plus significatifs.



Nous allons passer bien sûr à l'autre partie que sont les charges.

Les frais de personnel représentent 38,48 % des charges. Pour ceux qui ont de la mémoire, nous sommes un peu en dessous par rapport à l'année précédente.

Les frais de fonctionnement du site à hauteur de 11,36 %.

Les subventions versées 10,51%.

Les dotations, les amortissements et les provisions 9,97 %.

Les licences et droits 9,84%.

Et enfin, les frais de fonctionnement régaliens qui sont les frais de fonctionnement des Commissions Régulières liées à notre activité 7,52%.

Je vais compléter en détaillant les faits marquants affectant les charges de la Ligue pour la saison 2024/2025.

CHARGES 2024-25

| | Réalisé 24/25 | Budget 24/25 | Variation | Réalisé 23/24 |
|---|---------------|--------------|------------|---------------|
| Frais de Personnel | 2 619 041 € | 2 787 418 € | 168 377 € | 2 988 540 € |
| Frais de fonctionnement du Site | 773 357 € | 861 980 € | 88 623 € | 834 046 € |
| Subventions | 715 490 € | 643 678 € | -71 812 € | 629 058 € |
| Dotations aux amortissements et provisions | 678 230 € | 619 668 € | -58 562 € | 663 194 € |
| Licences et droits FFF | 669 490 € | 638 000 € | -31 490 € | 779 044 € |
| Frais de fonctionnement régaliens | 511 809 € | 595 300 € | 83 491 € | 637 207 € |
| Personnel extérieur | 466 426 € | 427 000 € | -39 426 € | 425 592 € |
| Pertes sur radiations / charges Fin. et Except. | 224 465 € | 51 500 € | -172 965 € | 169 062 € |
| Aides aux Clubs | 147 458 € | 110 000 € | -37 458 € | 237 658 € |
| | 6 805 766 € | 6 734 544 € | -71 222 € | 7 363 401 € |

Octobre 2025

68

Une présentation des charges est présentée sous la même forme que les produits.

Je vais préciser quelques faits marquants de l'exercice.

En outre, il est précisé que, par suite d'un contrôle URSSAF commencé lors de la saison précédente, il y a encore à ce jour une contestation de quelques milliers d'euros et nous sommes en litige à ce jour.

L'impact de ce contrôle l'URSSAF pour la saison 2024/2025 est de 28 000 €.

RÉPARTITION DES CHARGES 2024-25

Frais Fonctionnement Régaliens (8 % du budget)



Frais Fonctionnement du Site (11 %)



Frais de Personnel (45 %)



Autres charges (36 %)



Octobre 2025

69

Je vais maintenant vous présenter les charges par grandes masses qui permet une meilleure visualisation des celles-ci à savoir :

- Frais Fonctionnement Régaliens 8%
- Frais Fonctionnement du site 11%
- Frais de Personnel 45 %
- Autres Charges 36 %

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
25 OCTOBRE 2025

Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football

14.1. Compte-rendu financier
au 30 juin 2025
11h15-11h45

| | Réalisé 24 / 25 | Budget 24 / 25 |
|--------------------|-----------------|----------------|
| Total des charges | 6 805 766 € | 6 636 294 € |
| Total des produits | 6 750 002 € | 6 734 544 € |
| Résultat | - 55 764 € | - 98 250 € |

Octobre 2025

En synthèse au 30 juin 2025, nous avons un total de dépenses de 6 805 766 euros pour un total des produits de 6 750 002 euros ce qui nous donne un résultat de -55 764 euros pour un budget de -98 250 euros.

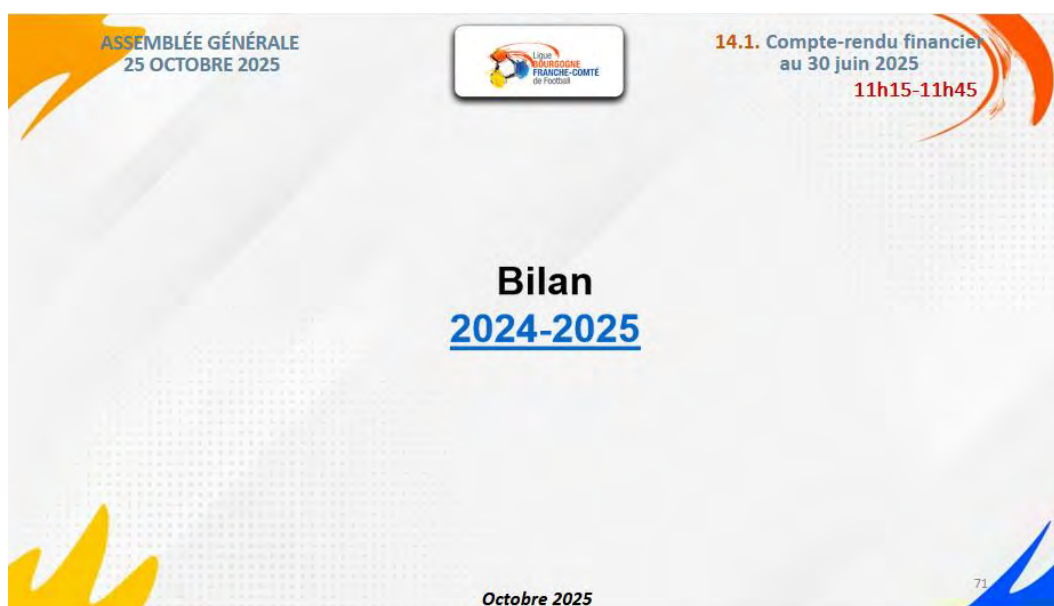
Je dois préciser que non seulement le Budget a été tenu mais que grâce aux efforts de toutes et tous, le résultat est meilleur que celui attendu.

Tout ça pour effectivement vous dire que l'ensemble des élus de la Ligue et des salariés qui ont travaillé sur toute cette saison ayant comme seul objectif de tenir le budget voté en juin 2024 peuvent être remerciés.

Au cours de cette saison 2024/2025, Il a été mis en place un Comité de Suivi Financier qui s'est réuni une fois par mois.

Nous ne pouvons effectivement que se féliciter pour cette atteinte qui est aussi doublée d'une double satisfaction.

Et là, je tiens à remercier l'ensemble des clubs car c'est la position de la trésorerie de la Ligue qui, en juillet 2024, était plus près de zéro et qui grâce au travail qu'on a fait tous ensemble du moins je l'espère parce que moi j'ai trouvé que nos échanges ont toujours été fructueux pour assainir les finances de la Ligue et vous constaterez que la situation financière de la Ligue au 30 juin 2025 est en ligne avec tous les efforts que nous avons tous fait ensemble.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
25 OCTOBRE 2025

Ligue
FRANCOISE
FRANCHE-COMTE
de Football

14.1. Compte-rendu financier
au 30 juin 2025
11h15-11h45

BILAN AU 30/06/2025

| | | | | | | |
|---------------|---|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| ACTIF | Immobilisations 9 393 439 € (bail) / Immos 1 785 033 € | | Stocks 12 637 € | Créances clients 600 073 € | Autres créances 518 791 € | Disponibil ités 356 097 € |
| 12 666 070 € | | | | | | |
| PASSIF | Fonds Associatifs 2 721 929 € | Provisions 124 422 € | Dettes Fin. 541 216 € | Dettes Fourn. 368 242 € | Dettes bail 7 924 502 € | Autres Dettes 985 759 € |
| 12 666 070 € | | | | | | |

Octobre 2025

Maintenant je vais vous commenter le bilan qui vous est présenté.

Le niveau de Trésorerie est de 356 097 euros, ce qui est très nettement insuffisant pour faire fonctionner une Ligue comme la nôtre mais ce n'est qu'un début et nous ne pouvons que s'en féliciter compte-tenu du niveau de celle-ci en juillet 2024.

Je ne commenterai pas certains postes que vous connaissez car ils reflètent la situation comptable de notre siège l'Astragale.

Il est à noter que nos fonds associatifs s'élèvent à 2 721 929 euros, ce qui démontre que notre Ligue a encore une capacité financière non négligeable.

Avant d'éventuelles questions, je ne vous cacherai pas que nous avons à ce jour également deux dossiers litiges prud'homaux qui ont été suivis et estimés, sur lesquels nous constatons une mention dans l'annexe comptable des comptes arrêtés au 30 juin 2025 et qui est à votre disposition.

La conséquence aujourd'hui est qu'il n'y a aucune provision dans les comptes concernant ces deux litiges prud'homaux arrêtés au 30 juin 2025. Il était important, bien entendu, que vous soyez au courant, parce que c'est aussi la politique de la Ligue de jouer la transparence en totalité.

Ces deux litiges prud'homaux sont complétés comme je vous l'ai dit tout à l'heure par un petit litige avec l'URSSAF qui s'élève à quelques milliers d'euros.

Bien entendu, je suis à votre disposition pour répondre à vos questions ou échanger ensuite autour d'un verre. Comme vous le constatez, j'ai beaucoup plus le sourire qu'au mois de novembre l'année dernière.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus du conseil d'administration, l'ensemble des salariés de la Ligue parce que c'est une nouvelle équipe qui est arrivée au mois de novembre dernier.

Bravo ! Merci à vous. Et je conclurai également en disant que tout doit être sous contrôle, du moins je l'espère.

La Ligue a plein de projets sur les années à venir, vous l'avez bien compris et qu'il est indispensable que si nous voulons les réaliser, une maîtrise totale des dépenses, des recettes et avoir une attention toute particulière sur ce qui peut éventuellement dérapage.

Un enjeu majeur est la masse salariale, et moi je m'y engage très fortement à la suivre pour éviter tout dérapage, ainsi que je pense, tous ceux qui m'accompagnent au jour le jour dans cette belle aventure de la Ligue.

Voilà, je vous remercie.

J'espère que je n'ai pas été trop long et merci de votre attention.

Je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ou interrogations.

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Merci Jean-François pour cette présentation du volet financier très complète.

Je vais donner la parole à notre commissaire aux comptes, Latif ERGIN.

Intervention de Monsieur Latif ERGIN, Commissaire aux comptes du Cabinet Fortis Mazars,

Bonjour à toutes et à tous,

C'est maintenant une habitude à votre Assemblée Générale annuelle, il me revient, avant que vous vous prononciez sur l'approbation des comptes et sur l'approbation du rapport financier qui vient de vous être présenté, de vous donner mes conclusions sur mes travaux. A savoir l'audit des comptes de la Ligue clôt au 30 juin 2025, les comptes ayant été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 septembre dernier en ma présence, nos travaux avaient eu lieu avant.

Ils se sont poursuivis après également. Je vous confirme dans mon rapport que j'ai signé le 4 octobre dernier et dans lequel sont annexés les comptes annuels dans leur version réglementaire que les comptes sont réguliers et sincères, qu'ils donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé au cours du dernier exercice ainsi que la situation financière et patrimoniale de la Ligue à sa date de clôture, à savoir le 30 juin.

J'ai également indiqué comme d'habitude dans ce rapport, puisque c'est une obligation, que j'exerce cette mission dans le total respect des règles d'indépendance qui me sont applicables également que j'ai obtenu l'ensemble des éléments qui sont nécessaires, qui m'ont été nécessaires pour que je puisse fonder mon opinion et sécuriser les conclusions de mon rapport. Je vous informe également dans ce rapport dans sa version réglementaire encore une fois que je n'ai pas d'observation à formuler sur le contenu des éléments financiers qui vous ont été présentés dans le rapport présenté aujourd'hui et enfin, j'ai également établi, comme chaque année, un rapport spécial dans lequel il n'est mentionné aucune convention dite réglementée à présenter et à soumettre à l'Assemblée Générale avant de vous souhaiter une bonne fin d'Assemblée et également une belle saison 2025-26.

Je souhaitais aussi revenir un instant mais très rapidement sur les questionnements, les interrogations tout à fait légitimes qu'il y avait eu lors de la dernière Assemblée Générale et pour lesquelles j'avais été questionné effectivement. Un dispositif a été mis en place pour essayer d'honorer, réaliser le budget qui vous avait été présenté. Je témoigne du fait que c'était un exercice pas simple. J'avais indiqué que dans le cadre de mon rôle de commissaire aux comptes je serai à ma place aux côtés de la Ligue, dans les travaux qui seraient menés pour tenter d'atteindre l'objectif qui vous avait été présenté et aussi parce que la trésorerie était tendue et dans ce cadre-là j'ai effectivement pu témoigner des travaux qui ont été menés lors de ces réunions mensuelles et qui je crois ont porté ses fruits et j'en suis également extrêmement satisfait puisqu'être commissaire aux comptes d'une structure qui doit prendre des décisions difficiles, c'est jamais simple aussi et donc j'ai été là où je devais être et je peux témoigner des actions qui ont été menées et qui voilà encore une fois de mon point de vue ont porté les fruits et je tenais à vous remercier de m'avoir donné la parole à cette Assemblée Générale et bonne fin d'Assemblée.

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Merci beaucoup Latif. Je ne sais pas s'il y a des questions soit dans la salle soit en distanciel.

19. APPROBATION DES COMPTES 2024 – 2025 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Ce que je vous propose, c'est de passer, si vous en êtes d'accord, au vote. C'est le vote numéro 7.

L'Assemblée Générale procède au Vote n° 07

Approuvez-vous les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025 ?

| Option n° | Libellé | Nombre et pourcentage de suffrages exprimés |
|------------------|----------------|--|
| 1 | OUI | 4252 (85,73%) |
| 2 | NON | 708 (14,27%) |

Les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025 sont donc approuvés à la majorité des voix exprimées.

Les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025 sont approuvés à 85,73%. Et je pense que nous pouvons que s'en féliciter. Merci beaucoup à vous pour la confiance, en tout cas.

Un deuxième vote à faire sur l'affectation du résultat qui reste malgré tout négatif. Vous savez que nous vous avons présenté un budget pour la saison à l'équilibre. Nous travaillons et nous allons continuer à travailler de la même façon pour, bien sûr, respecter ce budget. Un plan à 3 ans avec des aspects plus positifs. En tout cas, c'est là-dessus que nous nous sommes engagés. Pour cette saison, donc, ce déficit de 55 000 €, moindre que celui prévu dans le budget, nous vous proposons de l'affecter au compte fonds associatifs comme nous le faisons traditionnellement, ce qui porterait le solde de ce compte à un peu plus de 2 320 000 €.

Et donc, je vous propose de passer à ce dernier vote, le vote numéro 8. Est-ce que vous approuvez l'affectation du résultat d'exercice au fonds associatifs ? Le vote est ouvert.

L'Assemblée Générale procède au Vote n° 08

Approuvez-vous l'affectation du résultat de l'exercice de -55 763,63 € aux Fonds Associatifs ?

| Option n° | Libellé | Nombre et pourcentage de suffrages exprimés |
|-----------|---------|---|
| 1 | OUI | 3944 (80,89%) |
| 2 | NON | 932 (19,11%) |

L'affectation du résultat de l'exercice de – 55.763,63 € aux fonds associatifs est donc approuvée à la majorité des voix exprimées.

L'affectation est approuvée à 80,89 %. Donc, nous procéderons à celle-ci, bien sûr.

Merci, en tout cas, Jean-François. Je te laisse le dernier mot avant de reprendre le micro.

Intervention de Monsieur Jean-François GONDELLIER, Président Délégué de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Simplement, vous remerciez de ces votes qui montrent aussi votre soutien à l'équipe. Et nous ne pouvons que s'en féliciter Je suis à votre entière disposition si vous le souhaitez même si un jour vous souhaitez venir ici à la Ligue ce sera avec plaisir que je vous recevrai et que nous pourrions échanger en toute transparence et en toute amitié et moi je vous souhaite une bonne continuation.

Merci. Bonne saison.

INFORMATION DES MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES SOUMISES A L'AG : ARTICLE 31 RG LBFC ENTENTES ET GROUPEMENT DE JEUNES

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Alors, ce n'est pas tout à fait le dernier volet, puisqu'il y aura une information de règlement concernant les modifications réglementaires qui ont été votées à l'AG de la Fédération le 14 juin 2025 concernant les ententes et les groupements de clubs de jeunes. Voilà, à toi, Thierry.

Intervention de Monsieur Thierry CORROYER, Secrétaire Général de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Merci Daniel. Oui, donc, ce sont les modifications qui ont été votées lors de l'AG fédérale d'été le 14 juin 2025. C'est par rapport aux ententes en matière de jeunes. Je vais synthétiser un petit peu. C'est surtout par rapport aux obligations d'équipes de jeunes.

CHAPITRE 1 : L'ENTENTE

ARTICLE 39 – DISPOSITIONS SPECIFIQUES A L'EQUIPE DE JEUNES EN ENTENTE

Nouveau texte : Dans ce cadre, le nombre d'équipes en entente devra, a minima, être supérieur à celui imposé au club disposant des obligations les plus élevées. À défaut, aucun des clubs de l'entente ne pourra être considéré comme respectant son obligation d'engagement.

CHAPITRE 2 : LE GROUPEMENT

ARTICLE 41 – DISPOSITIONS COMMUNES

Nouveau texte : Dans le cas de la constitution d'un groupement entre clubs appartenant à des Districts différents au sein d'une même Ligue, les équipes du groupement pourront soit évoluer au sein d'un seul District, soit être autorisées à évoluer dans les différents Districts auxquels appartiennent les clubs concernés par le groupement. La convention de groupement doit indiquer l'identité du District / des Districts au sein duquel / desquels les équipes du groupement évoluent. De même, lorsqu'une ou plusieurs équipes du groupement participent à des compétitions de Ligue, la convention de groupement doit indiquer l'identité de la Ligue concernée.

ARTICLE 42 – DISPOSITION SPECIFIQUES AU GROUPEMENT DE CLUBS EN MATIERE DE JEUNES.

Nouveau texte : Dans ce cadre, le nombre d'équipes composant le groupement devra, a minima, être supérieur, à celui imposé au club disposant des obligations les plus élevées. À défaut, aucun des clubs du groupement ne pourra être considéré comme respectant son obligation d'engagement.

Au niveau des groupements, il y aura deux petites modifications. Dans le premier texte, l'article 41, les équipes du groupement pourront évoluer au sein d'un seul district, soit être autorisées à évoluer dans différents districts auxquels appartiennent les clubs concernés par le groupement. La convention de groupement doit indiquer l'identité du district ou des districts au sein duquel ou desquels les équipes de groupement évolueront. Afin de permettre à certains clubs qui sont limitrophes entre deux districts de pouvoir constituer un groupement. Je pense que c'est un assouplissement aussi pour les groupements.

Et le dernier article, l'article 42, revient aussi au niveau des obligations d'équipes de jeunes. Le nombre d'équipes composant le groupement devra, à minima, être supérieur à celui imposé au club disposant des obligations les plus élevées. Donc comme pour les ententes, c'est la même obligation.

Voilà, c'est aussi un assouplissement et je pense que cela va arranger tous les groupements.

Et ainsi les districts qui ont eu des questions de clubs, pourront apporter des réponses. Les districts pourront fonctionner de la même façon.

Afin d'être complet, le groupement pourra évoluer dans des districts différents mais au sein de la même ligue.

Merci pour votre écoute.

20. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES INVITEES

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Il me reste, et avec grand plaisir, à passer la parole aux personnalités invitées.

Donc Chrystel l'a déjà pris, donc je ne vais pas avoir à lui passer.

Je vais passer la parole à Georges MEZUI, parce qu'on terminera par l'État. Monsieur Laurent POTTIER, on est bien d'accord.

De ce fait, je donne la parole à Georges, Conseiller Délégué au Sport à la ville de DIJON et Conseiller Métropolitain, représentant à la fois Nathalie KOENDERS, le Maire de DIJON, et François REBSAMEN, le Président de la Métropole et l'inviter à aller au pupitre.

À toi, Georges.

Intervention de Georges MEZUI, Conseiller Délégué au Sport à la ville de DIJON et Conseiller Métropolitain,

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président de la Ligue,

Cher Daniel, chers dirigeants, éducateurs, bénévoles, chers amis du football,

C'est avec un grand plaisir et un réel honneur que je prends la parole aujourd'hui, au nom de madame le Maire de DIJON, Nathalie KOENDERS, et du Président de DIJON Métropole, François REBSAMEN, qui vous transmettent leurs salutations les plus cordiales, ainsi que tout leur soutien.

Nous sommes fiers, à la ville de DIJON, du partenariat solide et constructif qui nous unit à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de football. Ce lien de confiance et de coopération témoigne de valeurs partagées, celles du sport, de l'éducation et de la citoyenneté.

Ensemble, nous œuvrons chaque jour pour la formation des jeunes, pour le renforcement du lien social, pour la confiance entre les générations et pour le développement des compétences qui font grandir sur le terrain comme dans la vie. Le football, au-delà de la performance sportive, porte des messages essentiels. Le goût de l'effort, le respect de l'autre, le fair-play et l'esprit d'équipe. Autant de valeurs qui fondent la vie collective que nous avons à cœur de promouvoir dans tous nos quartiers.

Je veux également saluer l'engagement de la Ligue pour le développement du sport féminin, de l'handisport, de la lutte contre la violence dans le football et discrimination et plus largement de la pratique du sport pour toutes et tous. C'est une ambition que nous partageons pleinement, celle d'un sport ouvert, inclusif et porteur d'égalité.

Au nom de la ville de DIJON, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui font vivre le football sur notre territoire. Les bénévoles, les éducateurs, les dirigeants, mais aussi les parents et les supporters.

Votre engagement, votre passion et votre générosité sont le cœur battant de ce sport. Merci pour tous les projets et les activités que vous mettez en place pour animer, faire grandir et faire rayonner notre commune, notre métropole et toute la région de Bourgogne-Franche-Comté.

Je vous souhaite une excellente saison pour l'avenir du football régional.

Merci encore parce que vous avez mis en place la pratique du E-Sport, un projet qui nous tient vraiment à cœur. Je vous souhaite donc une excellente saison pour l'avenir du football régional. Vive le football, vive la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté et vive le sport à DIJON. Merci.

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Avant de clôturer cette assemblée, nous avons le grand plaisir d'accueillir notre nouveau Directeur Régional de la DRAJES, Laurent POTTIER, qui vient d'arriver il y a quelques mois en Bourgogne-Franche-Comté. Nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous. Je vais vous laisser la parole et le micro pour dire quelques mots à l'ensemble des clubs de Bourgogne-Franche-Comté qui sont présents soit ici à DIJON, mais aussi pour beaucoup d'entre eux en visioconférence depuis ce matin.

Merci de votre présence en tout cas et c'est à vous.

Intervention de Laurent POTTIER, directeur régional de la DRAJES,

Ça va être très court, je suis aphone. Ce n'est pas de chance, j'arrive de Nouvelle Aquitaine et c'est vrai que le climat était un petit peu plus doux.

Non, mais je suis ravi d'être en Bourgogne-Franche-Comté, vraiment. J'ai été super bien accueilli, alors je suis désolé, ma voix n'est pas comme ça d'habitude. L'année prochaine, je ferai mieux, mais j'avais dit que je viendrais et je suis venu. Je ne vais pas pouvoir parler beaucoup, je suis vraiment désolé. Merci pour tout ce que vous faites. Vraiment, c'est important, tout ce que j'ai entendu lors de l'Assemblée générale. La lutte contre la sédentarité est un point essentiel pour l'État. Au-delà de toutes les actions que vous faites, c'est vrai qu'accueillir des jeunes dans les clubs est essentiel.

J'ai entendu tout à l'heure des chiffres sur le passeport qui aurait fait baisser le nombre de licenciés. En 2025, je crois savoir que le nombre de licenciés a augmenté. Les chiffres que vous avez présentés, c'était sur 2024-2025, l'année précédente. Le passeport était en cours. Toutes les études montrent qu'il n'y a pas eu de baisse de licence par rapport au changement du passeport. Vous savez très bien, dans les clubs, vous n'avez pas de problématique pour accueillir des enfants. C'est à partir des cadets où ça commence à s'échapper. Ce sont les licenciés un peu plus grands. Voilà le choix qui avait été fait.

Cependant, je ne vais pas dire grand-chose, je suis vraiment désolé.

J'ai entendu parler de SDJES, de DRAJES, d'ANS, mais tout ça, ça forme l'État.

L'État et la compétence au sport est une compétence partagée État-région. Le Préfet de région a sa part sur tout le sport régional. Vous avez l'ANS, ce sont des crédits d'État. C'est le Préfet qui est l'ordonnateur régional. Donc, c'est important de bien réfléchir. Quand vous parlez dans vos clubs de l'ANS, ce sont les aides de l'État. Je tenais à le signaler.

J'ai entendu parler tout à l'heure, je vais me permettre de répondre à la question sur l'intérêt d'un diplôme. Un éducateur qui aurait été sur un banc de touche, ce n'est pas sympa du tout. On ne peut pas retirer un diplôme, c'est un droit acquis. En revanche, un éducateur qui a une carte professionnelle, en fonction des faits, on peut lui retirer sa carte professionnelle. Dans ce cas-là, c'est plus grave pour lui, il perd son travail. Mais c'est peut-être ce terrain-là qu'il faut explorer.

Ensuite, j'ai entendu parler de l'engagement. Vous avez tous entendu parler du SNU, Service National Universel, qui va tranquillement atterrir pour arriver à zéro, et qui va être transformé par un engagement civique. Nous nous inscrivons pleinement dans l'engagement, et nous soutiendrons la ligue par rapport à ce que vous faites.

Enfin, je viens d'arriver, mais je suis désolé, c'est que derrière, dans tous les logos, je n'ai pas vu l'état. Juste par rapport au passeport l'année dernière, pour le foot, nous avons quand même donné un million d'euros. Pour la région Bourgogne-Franche-Comté, un million d'euros. Pour tous les petits clubs. Je ne parle pas de tous les emplois. Sur les 5 années, nous avons aidé 56 emplois. 56 emplois, ce qui est quand même intéressant. Et puis, je ne parle pas des CTS, qui sont des agents de l'état, mis au service de la ligue. C'était juste une petite boutade.

Je suis ravi d'être arrivé. Je vous remercie tous pour ce que vous faites.

Cependant, là, en partenariat avec le CROS, dans vos clubs, vous avez des gens, vous avez envie de remercier des bénévoles, qui donnent du temps sans compter. Puisque tous les bénévoles, tout ce que vous faites, l'état n'est pas capable de le faire. Vous effectuez un travail formidable. Parfois, vous loupez des repas de famille, vous loupez plein de choses pour être sur le terrain avec les gamins. Chose qu'on ne pourra jamais faire à votre place. Et donc, pour ça, vous méritez quand même de vous applaudir, vous, mais en même temps, vous avez des gens qui donnent peut-être plus de temps dans vos clubs. N'hésitez pas à les faire remonter au SDJES ou à nous pour les remercier avec une médaille de la jeunesse et des sports. Parce que le mérite, c'est quand même une médaille nationale. Et cette médaille, elle peut aussi valoriser le travail qui est fait. Voilà.

J'espère que l'année prochaine, j'aurai de la voix. Je suis désolé. Merci.

Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, ce n'est pas moi qu'il faut applaudir, c'est vous.

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

Merci beaucoup. Merci beaucoup à vous, en tout cas, et bienvenue en Bourgogne-Franche-Comté.

Très heureux de pouvoir travailler avec vos services. Vous l'avez dit, on a des CTS. La Ligue a beaucoup de liens, mais aussi les clubs, par rapport à toute l'aide que vous pouvez nous apporter. Et nous nous en réjouissons. Et je pense que nous allons pouvoir travailler ensemble, sans problème, dans les semaines, dans les mois à venir. Et j'espère dans les années, bien sûr.

Voilà. Merci en tout cas de votre présence pour cette arrivée en Bourgogne-Franche-Comté

21. MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT DANIEL FONTENIAUD

Intervention de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football.

N'ayant pas d'autre question, je vais clôturer cette assemblée générale de juin 2025.

Et je crois qu'exceptionnellement nous sommes à l'heure. Nous avons quasiment 50 minutes d'avance, je clôture cette Assemblée Générale, que j'ai trouvé d'excellente tenue, très sincèrement. Et je crois qu'elle s'est bien passée...

C'était un test grandeur nature, cette Assemblée Générale, déjà sur la forme, sur l'organisation ici. Thierry l'a dit, mais je voudrais aussi à nouveau remercier toutes les équipes qui ont participé, qui ont travaillé pour l'organisation. Les salariés, bien sûr. Un certain nombre d'élus et de bénévoles qui sont présents aujourd'hui, qui ont beaucoup travaillé depuis des mois pour que nous puissions enfin, puisque nous vous l'avions proposé, organiser une AG à l'Astragale.

Nous voulions savoir, et c'est le test, je pense, réussi, si à travers le nouveau format d'AG que nous avons mis en place, le format mixte, c'est-à-dire à la fois le présentiel, pour permettre à un certain nombre d'entre vous de venir ici, de venir nous retrouver, et parce qu'une Assemblée Générale, c'est aussi du lien, c'est aussi de l'échange, c'est aussi de la convivialité.

Et puis tous ceux qui, pour des raisons diverses, et par rapport aussi à la taille du territoire, le fait d'avoir intégré dans nos quorums, bien sûr, tous les clubs de la Ligue, donc y compris les clubs de district qui sont plus en lien permanent avec leur district qu'avec forcément la Ligue. Si ce format pouvait fonctionner, je crois que la preuve, aujourd'hui, est apportée. La salle le permet, pour tous ceux qui sont là dans des très bonnes conditions.

La visioconférence, je l'espère en tout cas, nous aurons un retour après, mais à travers les premières infos que j'ai, s'est plutôt bien déroulée. Donc je pense que nous sommes dans un format que nous allons pouvoir faire perdurer. Malgré tout, il faudra bien évidemment des moyens nécessaires pour pouvoir faire les liens, les projections et l'ensemble des choses, qui nous permettront d'éviter d'aller louer à droite ou à gauche, et de pouvoir tenir notre assemblée chez nous, dans le monde du football, ici, en tout cas pour ces assemblées annuelles.

Celle de juin restera, bien sûr, en visioconférence complète, comme nous le faisons depuis deux ans, et je crois que c'est sans doute la meilleure des formules.

Je vais revenir deux minutes sur les échanges. Je trouve toujours très riches les échanges que nous pouvons avoir, et nous avons eu, je pense, en tout cas à la suite du rapport d'activité, un certain nombre d'échanges. Cela veut dire que ça ouvre aussi des pistes de réflexion, des pistes de projet. Vous avez vu que nous souhaitons mener, en particulier, un certain nombre de pistes de projet, dont « La Ligue de Demain » avec vous, ce qui peut sans doute faire partie de ces éléments.

Réfléchissons ensemble, réfléchissons bien sûr à ce que doit devenir la Ligue, mais réfléchissons aussi ensemble à ce qui peut être amélioré, à ce qui peut évoluer. Nous avons parlé d'accompagnement d'arbitres, d'un certain nombre de choses à mettre, et je pense que les sept, la présidente et les six présidents de District, c'est important, sont tout à fait partants dans le cadre de la collaboration que nous menons étroitement sur le territoire pour que nous travaillions ensemble. Dans les sujets que vous avez évoqués, il y en a que nous devons porter ensemble, que la Ligue ne peut pas porter seule. Il est sans doute intéressant que nous construisions, en ayant une certaine harmonie, certains projets forts à développer sur l'ensemble du territoire et pas seulement à certains endroits. Je pense qu'il faut qu'il y ait des suites à toutes les idées que vous avez émises, ici, et que vous émettez demain d'ailleurs, ou tous les souhaits que vous avez, ou tous les problèmes que vous rencontrez, et qu'on puisse vraiment y travailler. J'ai relevé un certain nombre de choses que nous avons de toute façon notées, même si nous n'avons pas répondu précisément à tout, car je pense que tout ne nécessitait, et ne pouvait pas permettre une réponse immédiate et que nous n'avons pas d'abord la réponse. Puis il y a des choses qu'il faut construire, et sur lesquelles il faut prendre le temps de les mettre en place. C'est dans cet esprit-là que nous voulons travailler, et j'ai perçu que c'était aussi dans cet esprit-là que vous vouliez travailler. Je pense que nous avons encore des belles choses à faire, surtout à faire ensemble.

Mais, je crois que le point, quand même un des points majeurs de cette Assemblée Générale, était les finances, je ne veux pas revenir sur tout ce qu'a dit Jean-François. Je crois qu'il vous a fait une présentation, que j'ai trouvée excessivement claire. D'ailleurs, la meilleure preuve, c'est que sa présentation n'a pas entraîné de questions. Et c'est bien une des premières fois où il n'y a pas beaucoup de questions. Ce qui était important, c'est que nous tenions nos engagements.

Et ça, je vous l'avais dit il y a un an, clairement, c'était fondamental. Nous avons tout mis en œuvre, vraiment tout mis en œuvre et ça n'a pas été rock'n'roll tous les jours. Nous avons vraiment tout mis en œuvre pour les tenir, et je crois que tout le monde y a concouru. C'est-à-dire que ce soient les élus, que ce soient les bénévoles, que ce soit l'ensemble des salariés, tous ceux qui étaient impliqués pour que nous tenions ce budget et que nous respections nos engagements. En lien bien sûr avec les districts, que je n'oublie absolument jamais. Puisqu'il y avait dans le Comité de Suivi Financier des représentants aussi des districts, et je les remercie. Nous avons tous concouru à travailler dans le même sens. Nous avons tous eu le même objectif. J'espère que je n'ai pas oublié les salariés dans ce que je viens de dire, il ne me semble pas, parce qu'ils ont beaucoup bossé avec nous. Nous leur avons fixé des objectifs. Nous avons été tous responsabilisés. Nous avons tous été responsables, et je crois que le résultat est là, c'est-à-dire que nous avons tenu cet objectif. Nous avons fait mieux que les moins 98 500 et nous aurions même pu, sans quelques aléas exceptionnels, dont l'URSSAF, quelques autres éléments, sans doute être encore bien mieux par rapport aux résultats et à l'atterrissage. En tout cas je pense que nous avons déjà fait un gros bout de chemin, grâce aussi à vous, grâce au règlement financier Ligue / Clubs, grâce aux engagements que nous avons pris ensemble. Grâce à toutes les conventions que nous avons pu mettre en place qui ont aussi amélioré la trésorerie de la Ligue, même si ça s'étale. Et puis je pense qu'il y a eu un petit peu de travail, vous l'avez vu dans les charges exceptionnelles d'apurements de clubs qui étaient chez nous et qui n'existaient plus ou qui ne payaient plus depuis très longtemps. Donc tout ce travail a été fait et je crois qu'il faut vraiment féliciter tout le monde. Et dans tout le monde, je mets bien tous, c'est-à-dire en interne à la Ligue, mais vous, les clubs avec nous. D'abord de nous avoir fait confiance. Deuxièmement d'avoir voté les budgets et que nous ayons pu aussi effectuer ce travail collectif de présentation d'un plan à trois ans. C'était fondamental. Vous l'aviez demandé, vous l'aviez réclamé, nous l'avons fait. Et ce plan, nous allons essayer tous ensemble de s'y tenir, c'est un objectif impératif que nous avons et une responsabilité que nous avons au service de la Ligue et surtout du football de Bourgogne-Franche-Comté.

Donc je crois que nous pouvons nous réjouir que la situation financière soit tout autre que ce qu'elle était. Latif ERGIN, notre commissaire au compte, est parti, mais je le remercie encore. Il l'a dit, il s'était engagé avec vous l'année dernière en AG, non seulement, bien évidemment, à jouer son rôle de commissaire au compte à la fin des comptes, c'est-à-dire de validation, d'audit, de contrôle, mais il a aussi joué un rôle d'accompagnement pendant toute l'année à nos côtés, à tous les comités de suivi financier, lui ou ses équipes. Et je crois qu'il faut le remercier parce que c'était un engagement qu'il a aussi, lui, tenu. Voilà les deux points que je voulais aborder en cette fin d'assemblée.

Bon, nous avons des chantiers devant nous dont le chantier financier où il ne faut surtout pas relâcher nos efforts. Je l'ai dit en introduction, il va falloir continuer totalement dans la même direction, et avec les mêmes efforts. Mais j'espère qu'à travers ces efforts que nous avons faits, à travers les efforts que vous faites, à travers tout ce que nous allons essayer d'aller chercher comme financement, comme accompagnement, nous allons pouvoir retrouver des marges de manœuvre pour mieux, justement, vous accompagner, pour mieux vous redistribuer. Parce que ça a été aussi un des efforts financiers que nous avons fait tous ensemble, de baisser les aides au club, c'est clair. Même si elles ont été, cette année, un petit plus importantes que ce que nous avions budgétisé. Mais en tout cas, ça a été un choix, vous l'avez validé avec nous. Il ne fait pas toujours plaisir, donc j'espère que nous pourrions retrouver ces marges de manœuvre vis-à-vis de vous demain, non seulement en accompagnement à la structuration, mais aussi en accompagnement financier. J'espère que la Fédération nous aidera un peu aussi, parce que, malheureusement, aujourd'hui, les aides sont en baisse. J'espère que demain, avec les futurs contrats qui sont signés, nous pourrions avoir à nouveau des aides un peu plus importantes pour le monde amateur. Nous avons vu le FAFA qui a baissé considérablement, à peu près de 30% depuis 3 ans, donc j'espère que nous retrouverons des marges pour, à la fois avec les aides fédérales, à la fois ce que nous serons capable, nous, d'aller chercher, les économies que nous pourrions faire, pouvoir à nouveau mieux vous accompagner. C'est un point important.

Et puis, je voulais simplement vous dire, Laurent POTTIER, notre nouveau directeur régional de la DRAJES, je crois que si tout ça, peut se faire, c'est aussi grâce à vous. C'est grâce au collectif. C'est parce que nous travaillons tous ensemble. Le football est un sport collectif. C'est parce que nous travaillons tous ensemble, et je crois que c'est grâce à ça, alors bon, je pourrais citer à nouveau Aimé JACQUET, que j'ai dû citer des dizaines de fois. Mais c'est effectivement, "le travail individuel permet de gagner un match, mais c'est bien le travail collectif qui permet de gagner une coupe du monde". Je le résume simplement et rapidement avec vous, mais je crois que c'est ça. Nous gagnerons, nous réussirons à faire, d'abord de ce que vous souhaitez que la Ligue soit demain, mais aussi à la faire progresser, à la faire évoluer, et à tenir nos engagements financiers, que si nous travaillons tous ensemble autour du même objectif. Et ce même objectif est simple. Je pense qu'il est le même pour nous. C'est de porter haut et fort les valeurs du football, de porter haut et fort le football en Bourgogne-Franche-Comté, de le faire progresser encore le plus possible. Nous ne sommes pas dans la simplicité chez nous. Nous ne sommes pas la plus grosse Ligue, on l'a vu. Nous n'avons pas les plus gros moyens. Nous n'avons pas les meilleurs joueurs de football peut-être, ou les

grandes équipes, mais je crois que nous avons une vraie volonté. Nous avons une vraie envie, un vrai collectif, et je crois que c'est grâce à ce collectif que nous allons gagner. Que nous avons déjà, en partie, commencé à gagner, et que nous allons gagner demain.

Et je vous en remercie, bravo à tous, en tout cas, merci beaucoup, et passez une très belle saison 25-26.

Quelques informations peut-être, je ne sais pas si elles s'affichent ou pas, vous êtes tous bien sûr invités, alors quand je dis tous, je ne m'adresse qu'aux présents à DIJON, je suis désolé pour tous ceux qui sont en distanciel, j'espère que vous aurez la chance aussi de prendre un petit verre entre vous. En tout cas, pour tous ceux qui sont ici, il y a un vin d'honneur en bas, à l'endroit où nous vous avons accueilli. Et pour ceux qui se sont inscrits, donc là c'est plus limité, c'était sur inscription, il y a un cocktail déjeunatoire dans le bâtiment à côté de la tribune en face qui porte le nom d'Agora. Donc nous nous retrouvons tous ensemble et après pour le cocktail en face pour ceux qui ont réservé.

Merci encore, bonne fin de journée.